

La revue catholique des idées et des faits

UT SINT UNUM!...

vendredi 6 avril 1923

Sommaire :

La situation politique	P. Poulet
L'alouette de Pâques	Paul Cazin
Le Féminisme	Louise Van den Plas
L'impératrice Zita et les menées allemandes à la Cour d'Autriche	Antoine Redier
Deuxième réponse au R. P. Fallon	M ^{gr} Pottier
L'œuvre de Ch. Maurras :	
Ses titres à l'intérêt des catholiques	V. Honnay, S. J.

Les idées et les faits : Chronique des idées : La journée grégorienne de Marchienne-
au-Pont, J. Schyrgens. — L'alpiniste Achille Ratti, Jules Leclercq. — France.

La Semaine

* Le Parti Ouvrier a tenu ses XXXIV^{mes} Pâques rouges, mais d'un rouge qui pâlit...

Et il apparaît de plus en plus que le socialisme belge n'a plus de doctrine et que son influence sur le prolétariat diminue.

Le Congrès s'est opposé à l'extension du suffrage féminin aux élections provinciales parce que les femmes voteraient à droite ! Vive le S. U. pur et

simple !... Vive la volonté nationale !... à condition qu'elle soit socialiste.

Quand les femmes seront socialistes, elles pourront voter.

Il faut que l'Allemagne paie ! Y fut-il proclamé, mais... pas de contrainte ! Comment faire alors ? Causer ? Voilà des années que l'on cause...

Note dominante de ce Congrès : l'impuissance.



**LAMPÉ
FANAL**
TRIOMPHE DE L'INDUSTRIE NATIONALE

EN VENTE CHEZ TOUS LES BONS ÉLECTRICIENS

GROS: 30, RUE DU MARCHÉ-AUX-POULETS,
BRUXELLES. TÉL.: BR. 191.03

Crédit Général Liégeois

SOCIÉTÉ ANONYME

Capital : 60.000.000 Réserves : 17.000.000

Siège Social : LIÈGE, rue Georges Clémenceau, 5

Succursale : BRUXELLES, rue Royale, 68
rue des Colonies, 35

Agences : ANVERS, avenue de France, 119
BRUGES, rue Nicolas Despars, 11
CHARLEROI, Quai de Brabant, 16
COURTRAI, rue de Tournai, 30
MONS, rue de la Station, 16
OSTENDE, Square Marie-José, 1
ROULERS, place Saint-Amand, 29

Bureaux : BRUXELLES-MARITIME,
place Saintelette, 30
VILVORDE, rue de Louvain, 18
FOSSÉS — GHISTELLES — PONT
A CELLES — SPRIMONT — THOU-
ROUT-FRAMERIES-LENS s/DENDRE

Filiales : CRÉDIT GÉNÉRAL LIÉGEOIS, A. G. Edel-
strasse, 5, à Aix-la-Chapelle.

BANQUE D'EUPEN ET DE MALMEDY,
à Eupen et Malmedy.

Escompte de valeurs commerciales — *Ouvertures de Crédit* —
Comptes de dépôts — *Avances sur titres* — *Lettres de crédit*
et chèques sur les principales villes belges et étrangères.

Encaissement de coupons — *Ordres de Bourse* — *Dépôts de titres*
— *Vérification des tirages à la demande des Clients* —

Souscriptions aux emprunts d'État, de villes, de sociétés, etc.

LOCATION DE COFFRES-FORTS

CREDIT A L'EXPORTATION ET A L'IMPORTATION

La revue catholique

des idées et des faits

Journal de la Semaine

38, Boulevard Botanique, Bruxelles

Compte-chèque : 48916

Téléphone : B. 9945.

Conditions de l'abonnement :

Un an 25 francs

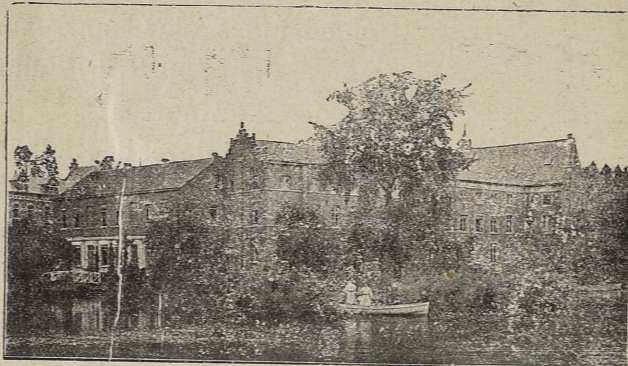
Six mois 15 francs

Le numéro 75 centimes

Pour l'étranger port en sus

Numéros spécimens sur demande

Institut S^{TE}-ANNE



DIRIGÉ PAR LES

SŒURS DE L'UNION AU SACRÉ-CŒUR

situé dans un coin du pays brabançon

à HOEGAERDE (près Tirlemont)

au sein d'un vallon choyé par la nature

entouré d'un parc de 7 hectares

SECTION MÉNAGÈRE SUPÉRIEURE

SECTION DES LANGUES MODERNES

Chaque élève jouit d'une chambre garnie

Prix de la Pension : 1800 francs

La situation politique

J'avoue ne pas avoir accepté sans hésitation la publication de l'article que l'on va lire. Mais il me paraît que notre « manière » doit être assez connue maintenant : ici chacun n'engage que sa signature.

En l'occurrence, ce qui est important, ce n'est pas que M. Pouillet convainque les lecteurs de la Revue Catholique, mais que l'élite catholique du pays connaisse la mentalité avec laquelle la droite flamande va livrer au Sénat d'abord, puis de nouveau à la Chambre, la bataille linguistique. M. Pouillet a raison : l'heure est très grave. Peut-être l'est-elle surtout à cause de l'importance que les flamingants catholiques ont attribuée à tort au problème de Gand, il reste qu'il faut tenir compte de la mentalité flamingante quelque déplorable qu'on la juge.

Leurs adversaires n'ont d'ailleurs rien à leur reprocher en cette matière : l'exaltation de leurs sentiments est pour le moins aussi grande.

abbé R. G. VAN DEN HOUT.

Il semble que peu de compatriotes se rendent compte de l'extrême gravité de la situation politique intérieure. L'heure cependant a sonné où chacun doit méditer la parole de Kurth quand, dans sa conférence au Jeune Barreau à Bruxelles, avant la guerre, il disait que la question flamande, bien davantage que les plus ardentes querelles religieuses et scolaires ou que les antagonismes les plus intenses du capital et du travail, pouvait irrémédiablement compromettre l'avenir de la Belgique !

Voici bientôt quatre ans que la paix est signée. Dans quelques mois, il y aura cinq ans que le Roi, parlant au nom d'un Ministère d'union sacrée, composé des représentants de nos trois grands partis politiques, a promis à la Flandre et aux Flamands l'égalité en droit et en fait !

Et les Flamands attendent toujours ! Sans doute, on leur a distribué, au compte-gouttes, quelques bribes de justice, mais ce qu'on leur a surtout distribué, à flots, ce sont les injures, les suspensions, les outrages, les calomnies !

Et pendant ce temps-là, en Europe, tous les peuples auxquels M. Kurth, dans cette même conférence, comparait les Flamands, savoir les Tchèques, les Polonais, les Serbes, les Irlandais, etc., ont obtenu justice.

M. Renkin l'a dit, à la Chambre, avec émotion : les Anglais ont fait droit aux griefs des Irlandais.

Et cependant les Wallons s'obstinent à refuser aux Flamands ce qu'ils défendent ou réclament avec acharnement pour eux-mêmes !

Telle est, en ce moment, la situation politique intérieure de la Belgique, résumée en deux traits !

Tel est bien, en effet, le résultat des votes du Sénat dans la question de l'Université flamande.

A la Chambre, quelques Wallons clairvoyants, justes et courageux avaient fait un pas vers nous. Au Sénat, le bloc wallon s'est dressé contre le bloc flamand.

La responsabilité de cette situation dont l'extrême gravité ne peut échapper à personne retombe avant tout sur la presse belge d'expression française, le *Peuple* excepté. Sans doute, le *Peuple* n'est pas flamingant, mais du moins les journaux socialistes d'expression française ont la délicatesse et le patrio-

tisme de ne pas abreuver d'injures et de suspicions, les Vermeulen, les De Swarte, les Huysmans et les autres chefs socialistes flamands ; ils respectent leurs confrères d'expression flamande. Chez nous, au contraire, les pires outrages sont pain quotidien. Il suffit de rappeler la manière dont la *Libre Belgique* traite le *Standaard*, le *Tijd*, etc. : parce que ces derniers journaux se montrent plutôt sympathiques aux tendances générales de la politique de l'Angleterre, cette amie traditionnelle et désintéressée de la Belgique, parce que le *Standaard*, etc. refuse d'emboîter le pas aux mots d'ordre de la presse nationaliste de Paris, ils sont... germanophiles ! Il y a quelques jours, une bande de jeunes braillards catholiques wallons m'assaillait aux cris de : A bas les flamingants, ils sont à la solde des Allemands ! — Passons !

La chose que depuis cinq ans mes amis et moi nous avons tout fait pour éviter est donc arrivée, patente, indéniable : la Wallonie se dresse contre les revendications flamandes, la Wallonie se dresse contre la Flandre !

Nous avons toujours prévu ce danger et nous avons tout fait pour en préserver le pays ! Qu'on se rappelle l'interpellation dite des trois *Van*, au printemps de 1919. Avec quelle netteté, M. Van de Vyvere mettait en lumière le point de vue que le mouvement flamand, si on veut se donner la peine de l'étudier et de le comprendre, laisse complètement intacts les droits des Wallons, les situations wallonnes, la Wallonie tout entière ! Dans un article paru en 1918, dans le *Livre du Soldat*, j'avais, de mon côté, insisté sur le même point avec toutes les précisions désirables.

Tout cela n'a servi à rien ! On ne voulait pas nous comprendre, on se bouchait les yeux et les oreilles ! Et on a préféré amener les Wallons. Ils sont désormais dressés contre nous : leurs élus, malgré les velléités favorables des uns, malgré l'évidente bonne volonté de quelques autres, sont paralysés.

Rien ne met mieux en lumière à quel point on a égaré nos compatriotes Wallons, que cet article d'un journal de Liège, paru après les meetings qui ont illustré la cité wallonne, et où se trouvaient imprimés, en manchette, en lettres immenses, ces mots (il s'agissait du problème de l'Université flamande) : *Le peuple de Liège, le peuple wallon a signifié en ce jour sa volonté !*

Avotrefois, chers compatriotes. Vous imaginerez-vous sérieusement que quand le peuple de Liège, fût-il présidé par son bourgmestre, flanqué de M. Goblet vidant le verre de M. Troclet, signifie au peuple flamand, à propos du régime des Facultés de Gand, où fréquentent de 20 à 30 Wallons, sa volonté, sa décision, vous imaginerez-vous sérieusement que ce peuple flamand va s'incliner ?

Il va fièrement se raidir au contraire ! Croyez-vous donc le chef de notre métropole commerciale, M. Van Cauwelaert, bourgmestre de la plus grande ville de Flandre et de Belgique, assez avili, assez lâche pour s'incliner, dans une question Belge-flamande, où la Wallonie est pratiquement désintéressée, devant les ukases de son collègue de Liège ? Imagineriez-vous

qu'ils ont du sang d'esclaves dans les veines, ces bourgmestres et ces échevins de toutes les villes flamandes, qui siègent sur les bancs catholiques et socialistes, tant à la Chambre qu'au Sénat ? Je les cite au courant de la plume : Anvers, Gand, Bruges, Ostende, Roulers, Ypres, Alost, St. Nicolas, Eecloo, Termonde, Turnhout, Malines, Hérenthals, Hasselt, Tongres, etc., etc. (1).

L'antagonisme entre les deux moitiés du pays est donc flagrant.

Aux Wallons de dire s'il est définitif, irréductible.

Nous demandions, au nom de l'égalité, la flamandisation progressive mais complète de l'Université de Gand. Nous avons accepté le dédoublement des écoles spéciales, et le maintien, ailleurs, d'importants cours français. Nous ne pouvons pas aller plus loin, ni n'irons pas plus loin.

Loin de nous la pensée d'imposer aucune formule déterminée, mais nous n'en accepterons aucune qui contredise l'âme du mouvement flamand.

Cette âme :

1° C'est, d'abord, l'égalité entre Flamands et Wallons, envisagés à titre individuel.

2° C'est, ensuite, l'égalité linguistique entre la région flamande et la région wallonne : dans la vie officielle de l'une, la Wallonie, nous respectons la prépondérance, voire même une situation exclusive au profit de la langue française, mais nous voulons, pour l'autre, la prépondérance du flamand. Une prépondérance effective, réelle, et non pas une étiquette flamande sur des institutions officielles bilingues !

L'heure est venue pour les Flamands d'en déconcre avec les Wallons.

Le jour où nos compatriotes wallons nous diront nettement, sans équivoques, sans circonlocutions, sans ergotages : « Nous admettons, chez vous, dans la vie officielle (— c'est la seule dont le législateur ait à s'occuper —), pour la langue flamande, ce que nous exigeons chez nous pour le français », ce jour-là, la paix est définitivement faite, et les formules d'application se trouveront aisément.

Mais si cette parole n'est pas prononcée, c'est le conflit irrémédiable !

C'est pourquoi l'heure est grave.

J'espère encore que la bonne parole sera prononcée.

Je l'espère, parce que je dois cet hommage à de nombreux sénateurs wallons qui, s'ils n'ont pas marché avec nous, ont du moins voté contre les solutions repoussées par nous. M. Hubert, mon ancien collègue du Ministère de Broqueville, a même prononcé à ce sujet des paroles pleines de bon sens, animées de l'esprit patriotique le plus clairvoyant.

Si la bonne parole que j'escompte devait décidément nous être refusée, les Wallons en général et les catholiques wallons en particulier devront comprendre que notre patience est épuisée.

Perdre notre âme, nous n'y consentirons jamais, quoi qu'il arrive !

Ceux qui nous refuseront délibérément et définitivement

(1) Louvain ne figure pas dans la liste, son échevin libéral, le député Claes, ayant voté contre nous. Mais le Conseil communal de Louvain a voté à une forte majorité un vœu en faveur de la flamandisation de Gand. Aux élections législatives, les listes catholique, socialiste et frontiste ont réuni plus de 55.000 suffrages, tandis que la liste libérale dépassait à peine les 10.000.

justice et égalité, auront à s'entendre entre eux et avec leurs alliés pour gouverner la Belgique. C'est la vérité constitutionnelle, c'est la vérité politique.

Pour ma part, je me refuse net à collaborer avec ceux qui me refuseront l'égalité.

Les Flamands ne sont pas des Sénégalais que l'on colonise de Liège ou de Paris !

P. POULLET,
Député, ancien Ministre.



L'alouette de Pâques

A LÉOPOLD LEVAUX

Sur la route de Courcelle à Gif, dans la vallée qui se creuse entre le coteau de Belle-Image et le coteau de Belleville, vois l'alouette monter au ciel.

Suis-la des yeux, de la terre aux nuages où elle va buter comme une folle, ivre d'air et de musique.

L'hiver est loin, la pluie s'en va. Nous respirons à pleine bouche cet arôme de verdure mouillée qui annonce le renouveau.

L'alouette crie : Printemps ! Printemps ! Et le jeune printemps accourt tout joyeux. Se croirait-il encore en carnaval ? Il crible les poiriers de ses blancs confetti, enlace de serpents violets la tête échevelée des bouleaux, et jongle avec les alouettes qui partent comme des fusées, pour épanouir au-dessus des campagnes les gerbes sonores de leur chanson.

Regarde. Quand l'alouette monte, elle ne s'élève pas tout droit ; elle décrit une large spirale, comme si elle suivait la rampe d'un bel escalier à la française. Pour dégorger le trop-plein de son cœur, elle pousse d'abord des cris brefs, puis, parvenue au bon endroit, elle entonne sa cantilène. Elle plonge à corps perdu dans le gouffre des airs. Elle saute dans la gueule du vent.

Le vent l'empoigne, l'étreint, la secoue. Le vent l'engloutit et l'étrouffe. Elle résiste, elle lutte en chantant, tourmoie, vire et monte toujours. Ses ailes battent comme les doigts d'une main qui presserait à coups rapides la poire d'un vaporisateur. Ne sens-tu pas tomber de là-haut une pluie de gouttes cristallines ?

Où est-elle ? On l'entend encore et les yeux pleurent à la chercher sur le fond miroitant des nuages. Que dit-elle ? La comprends-tu ?

*O filii et filiae,
Rex coelestis : rex gloriae
Morte surrexit hodie
Alleluia.*

Elle s'est sans doute mis en tête de conquérir le Royaume que seuls emportent les violents. Elle veut aller trouver chez lui le Père d'immense majesté, demander audience au Roi de Gloire. Peut-être a-t-elle quelque chose à faire au greffe de la divine Justice.

— Laissez entrer cette alouette, — dit le bon Dieu, — elle a un sauf-conduit signé de Madame Juliette Adam. Elle nous apporte des nouvelles de notre vallée de Chevreuse. Ah ! nous étions encore mieux servi, du temps de ces Messieurs de Port-Royal... Aujourd'hui, nos curés font ce qu'ils peuvent, mais il y a peu de coins de notre terre de France qui nous donnent moins de consolations que ces environs de Paris. Quand nous nous penchons de notre ciel, les matins de dimanche ou de fête, pour regarder les fils des hommes, voir, comme l'a dit notre David, s'il en est d'intelligents et qui pensent à leur Créateur, nous voyons plus de monde au travail qu'à l'église. On parle de nous, parfois, mais c'est aux chevaux. Quant à ce qui se passe, le soir, dans les guinguettes, nous aimons mieux ne pas regarder... Venez, alouette, ma petite fille, vous irez dire un mot de notre part à ces gens qui s'abrutissent.

Les portes éternelles s'entr'ouvrent, les lourds vantaux des nuées tournent sur leurs gonds de lumière. L'alouette ne reviendra plus. Elle a perdu son chemin. Nous sommes bien sots de l'attendre. Allons-nous-en.

*In hoc festo sanctissimo
Sit laus et jubilatio
Benedicamus Domino
Alleluia !*

C'est elle. C'est ce moucheron qui danse à la barbe du soleil. O Gorgona ! C'est un pétales, tombé de la Rose des Vents.

Elle descend plus vite qu'elle n'est montée. Elle vide en hâte son sac de perles, jette à qui veut les dernières notes de sa ritournelle qui s'épuise.

Regarde-la, un instant, se balancer, osciller, comme suspendue à l'élastique invisible qui la ramène en l'air avec des ressauts brusques. Le fil casse. Elle tombe comme une pierre dans la touffe de trèfle où elle a son nid.

PAUL CAZIN.

Le Féminisme

La *Revue catholique des idées et des faits* m'a ouvert ses colonnes depuis un certain temps déjà.

Diverses circonstances m'ont empêchée d'user plus tôt de cette excellente occasion de développer la thèse féministe. Je l'ai regretté par deux fois ces temps derniers en lisant dans la *Revue* deux articles hostiles au féminisme et dont les signatures féminines causaient quelque surprise. Je le regrette d'autant plus que mon exposé venant après ces deux attaques évitera difficilement toute apparence de riposte. Or, j'éprouve une profonde antipathie pour les polémiques d'allures personnelles, surtout quand la partie adverse y a jeté d'emblée une note acerbe, usant d'expressions déplaisantes qui, d'ailleurs, dépassent certainement sa pensée.

Sans avoir l'ambition de tout dire en ces quelques pages, j'ai pour but d'exposer objectivement les grandes lignes du programme féministe, de dissiper certains malentendus, de réfuter des objections souvent répétées qui proviennent en bonne part de ce que les adversaires du féminisme se cantonnent dans un parti pris d'ignorance.

* * *

Première question : qu'est-ce que le féminisme ?

La Ctesse Marie de Villermont, la première femme catholique qui osa dans notre pays se déclarer féministe, écrivait en 1898 que le féminisme a pour objet « l'étude de l'accord à établir entre les législations existantes et la situation nouvelle faite à la femme par l'état actuel de la société, afin de corriger les injustices dont elle souffre ».

Quelques années après nous écrivions : « Le Féminisme n'est ni une guerre à l'homme ni une guerre au foyer ; c'est l'ensemble de tout ce qui concerne la femme, ses intérêts, ses droits, ses devoirs ; c'est, dans un sens plus restreint, l'ensemble des réformes légales nécessaires pour que la moitié de l'humanité ne soit pas maintenue dans un état d'infériorité tout à fait injustifiable » (1).

Il s'est produit depuis un siècle de profondes transformations sociales qui ont nécessité une refonte législative considérable : pourquoi la femme aurait-elle dû continuer de subir des lois oppressives qui cadraient moins que jamais avec l'intérêt familial ?

Seuls, les principes d'ordre supérieur sont intangibles ; les conditions et théories sociales sont susceptibles de changements et d'améliorations : tout le mouvement social chrétien n'en est-il pas une preuve ?

On a reproché au Féminisme d'englober sous le même vocable des théories diverses, plus ou moins audacieuses. Ce phéno-

mène ne lui est point particulier : il suffit de considérer les programmes qui se réclament soit de la cause linguistique, soit de la cause démocratique, pour constater que nul mouvement n'a la puissance de maintenir ses ailes repliées contre lui.

En féminisme comme en toute autre matière relevant de l'ordre moral il y a deux grandes écoles : celle qui respecte — consciemment ou non — les principes chrétiens, et celle qui les rejette. La seconde est viciée dans sa source et sera par le fait malfaisante ou dangereuse ; la première fera œuvre salutaire dans la mesure où elle saura appliquer les richesses infinies de la sève évangélique. Il lui arrivera peut-être d'errer sur des points secondaires : quel grand mouvement n'entraîne pas avec lui quelques scories ? et n'est-ce pas une des tristesses de la faiblesse humaine que cette difficulté éprouvée par tant d'âmes droites, même parmi les chrétiens, à voir dans sa limpidité parfaite la vérité qui est une et leur apparaît sous des aspects si différents ?

Si les féministes modérés (et en Belgique il en est peu d'autres) ont pu différer en certains détails d'application ou d'opportunité, leur programme général est très net et n'a pas varié.

Comme le développait un jour le R. P. Perquy, dans une conférence donnée au Féminisme Chrétien, le féminisme a réclamé successivement pour la femme du *pain*, du *savoir*, des *droits*.

Du *pain* — et ce fut l'origine du féminisme *économique* qui depuis lors a pris une magnifique expansion autonome sous le nom de mouvement social féminin.

Du *savoir*, qui rendit la femme plus capable de gagner son pain, à quelque milieu social qu'elle appartint. De là des aspirations vers plus d'instruction générale et de formation professionnelle, vers l'accession aux hautes études, vers un développement plus harmonieux de toutes les facultés féminines. Et ce fut l'origine de ce que nous appelons, dans un sens plus large, le féminisme *éducatif*.

Des *droits*, parce qu'au développement de la valeur de la femme et de sa productivité économique *devait* correspondre une évolution des coutumes et des lois. Et ce fut l'origine du féminisme *juridique et politique* et des revendications d'ordre *moral* : protection de la jeune fille et de l'enfant, unité de la morale dans le mariage et hors mariage, respect de la dignité féminine.

* * *

Certains ont accusé le féminisme de vouloir bouleverser la société pour des exceptions, c'est-à-dire pour les femmes « qui n'ont pas su trouver de mari ». Cette formule contient presque autant d'erreurs que de mots. Faisons remarquer seulement que nos revendications morales et politiques concernent toutes les femmes et que les revendications juridiques qui nous restent à obtenir ne concernent que les femmes mariées.

D'autres adversaires ont lancé l'accusation contraire : le mouvement féministe ne serait qu'une levée d'épouses en révolte contre la hiérarchie familiale. Erreur, puisque nous admettons la prééminence du mari ; ignorance aussi, puisque c'est la détresse des isolées qui a donné naissance au féminisme du XIX^e siècle, quand l'industrialisation progressive des travaux ménagers a fait moins apprécier la collaboration des femmes célibataires au foyer de leurs proches.

La destinée économique de l'homme est *simple* : se rendre capable de subvenir aux besoins d'une famille, créer cette famille et assumer la responsabilité de sa direction et de son entretien. Si l'homme ne se marie pas, l'axe de sa vie économique n'en est pas changé.

(1) L. VAN DEN PLAS, *Aux catholiques belges. Pourquoi les chrétiens doivent être féministes*. Bruxelles, 1904.

La femme au contraire a une destinée *complexe* : elle ne sait — et nul ne peut à coup sûr prévoir pour elle — si elle se mariera ou restera isolée. Si elle entre dans le mariage, elle y trouvera à la fois dépendance et sécurité relative : elle sera légalement dépendante de son mari et pratiquement dépendante de ses enfants, mais elle n'aura pas (en théorie tout au moins) le souci de faire entrer de l'argent dans le ménage. Son rôle économique sera d'administrer les gains du mari et d'en augmenter la puissance de rendement par son travail d'intérieur.

Si la femme ne se marie pas, elle risque d'être économiquement *désaxée*. Ses qualités ménagères ne lui vaudront pas un gagne-pain stable ; il faut donc que pour cette éventualité elle devienne capable de se suffire.

La destinée féminine présente trois autres aléas. Si huit ou neuf femmes sur dix se marient, nombre d'entre elles se marient tard et doivent auparavant gagner pour vivre. Nombre d'entre elles deviennent veuves, et doivent assurer non seulement leur propre subsistance mais celle de leurs enfants. D'autres enfin se trouvent dans la pénible nécessité de parfaire les gains du mari malade, infirme ou incapable ou dissipateur.

Ces divers aléas ne sont pas spéciaux à une classe de la société ; ils rendent incertaine et précaire la vie de milliers de femmes dans toutes les classes sociales. Aussi l'ampleur de la question déborde-t-elle de beaucoup le cadre des institutions syndicales, dans lequel certains adversaires voudraient ensermer toutes les aspirations vers un mieux-être féminin.

Il y a dans les milieux syndicaux une tendance à méconnaître la parenté de leur mouvement avec les autres branches du programme féministe, et même à opposer celui-là à celui-ci. « Le syndicalisme féminin, nous dit-on, n'est pas comme le féminisme une lutte de sexe ; il est un organisme de défense contre l'asservissement d'une classe par une autre ». On oublie l'aurore du mouvement syndical et l'on déforme la doctrine féministe. D'une part, en effet, le temps n'est pas si loin où l'on taxait de féminisme dangereux l'initiative des femmes qui prétendaient créer des syndicats « comme les hommes » ; d'autre part, le mouvement féministe n'est pas, comme on l'a prétendu, une guerre de sexe mais simplement un mouvement de *défense contre l'asservissement d'un sexe par l'autre*. Asservissement au point de vue économique, par les bas salaires féminins, par le refus de laisser les femmes accéder au savoir, par l'exclusion si longtemps maintenue des femmes hors de toutes les fonctions et professions rémunératrices. Asservissement au point de vue moral, par l'odieuse théorie de la femme objet de plaisir pour l'homme. Asservissement au point de vue familial, par le maintien ou l'aggravation de dispositions légales annihilant les droits légitimes de l'épouse. Asservissement au point de vue politique, par la privation du droit de suffrage, sous une succession de régimes de soi-disant représentation nationale qui prétendaient cependant donner aux masses le contrôle des impôts à payer et des lois à subir.

Il n'y a, dans les protestations féministes contre tous ces abus ou lacunes, ni antagonisme de sexe ni révolte contre les lois de la nature ou l'ordre divin, mais tout simplement l'ambition légitime d'adapter la condition légale et sociale de la femme aux devoirs et aux charges que lui impose la vie contemporaine.

Les femmes qui n'ont pu trouver dans le mariage la sécurité économique ont le droit incontestable de *gagner leur pain*. Ce droit implique celui d'acquérir le *savoir* nécessaire pour se faire une situation dans leur milieu familial, ce qui revient à dire qu'elles ont droit à une formation professionnelle non

précisément identique, mais équivalente à celle de leurs frères. Elles ont droit aussi au développement de leurs facultés indépendamment de tout but professionnel. Elles ont le droit de recevoir une éducation intellectuelle en harmonie avec celle des hommes de leur milieu, afin de posséder au service de leur personnalité morale un outil perfectionné qui augmentera leur influence salubre à leur foyer et dans leur milieu social.

Que l'on ne craigne pas de donner aux jeunes filles une solide formation de jugement par des études appropriées : ce fonds vient à point dans tous les ménages comme dans toutes les carrières. Les parents seront sages en ne perdant jamais de vue la destinée normale des jeunes filles et en orientant leurs goûts vers les professions dont le bagage scientifique ou pratique leur viendrait à point dans la conduite d'un ménage et l'éducation d'une famille. Toutefois, il serait abusif de contre-carrer, au nom d'un mariage problématique, des aptitudes marquées, dussent-elles diriger les jeunes filles dans la voie universitaire tant redoutée. Il n'est ni utile ni désirable qu'il y ait dans les Universités *autant* de femmes que d'hommes et cet excès n'est pas à craindre. Mais il est de l'intérêt général qu'une élite intellectuelle féminine poursuive de hautes études, et il serait déplorable que les femmes catholiques en laissent le monopole aux incroyantes et se cantonnent ainsi volontairement dans une infériorité manifeste ; car il en résulterait un double dommage :

1^o La diffusion de l'idée chrétienne se serait diminuée dans l'avenir prochain où il sera fait appel aux femmes pour remplir maintes fonctions comportant une influence intellectuelle ;

2^o C'est des milieux féminins d'où rayonnera le plus de *savoir* que viendra l'impulsion des réformes que le féminisme peut encore revendiquer après tous les droits qu'il a conquis.

* * *

Les droits que le féminisme a réclamés dès ses débuts étaient déniés aux femmes, en partie par les coutumes ou les préjugés, en partie par les lois. Aussi les féministes demandaient-elles toute une série d'améliorations légales :

Droit pour la femme mariée de toucher elle-même son salaire à l'exclusion de son mari ;

Droit de disposer de son épargne ;

Droit d'association et d'organisation professionnelle ;

Droit d'accès à tous emplois et fonctions publics ;

Libre accès aux études secondaires et supérieures ;

Droit de témoignage pour les actes d'état civil et pour les actes notariés ;

Droit de faire partie des conseils de famille et d'exercer la tutelle ;

Droit pour la fille-mère abandonnée de faire contribuer le père de son enfant aux charges de son entretien et de son éducation ;

Droits de vote et d'éligibilité aux tribunaux professionnels ;

Droits de vote et d'éligibilité aux élections communales, provinciales et législatives.

En moins de vingt-cinq ans, la plupart de ces réformes ont été réalisées partiellement ou complètement.

En même temps s'est produit un phénomène étrange : à mesure que mûrissaient les réformes réclamées et qu'elles se détachaient comme des fruits bienfaisants de l'arbre des revendications féministes, leurs adversaires ne tardaient pas à en reconnaître la légitimité ; mais aussitôt ils en oubliaient ou en contestaient l'origine. — Que de fois ai-je entendu, à propos

de quelque réforme en voie d'aboutir après avoir été longtemps repoussée : « Ceci n'est pas du féminisme, c'est de simple justice ! » Et je rencontrais un regard étonné quand je répliquais que tout le programme féministe reposait sur la simple justice...

Le même phénomène s'est produit concernant mainte coutume et maint préjugé. Le préjugé de la double morale est battu en brèche ; le préjugé d'une incurable infériorité intellectuelle féminine se dissipe ; la bourgeoisie commence à admettre que ses filles puissent exercer une profession sans déchoir. Mais déjà il arrive que des femmes qui ont pu faire de hautes études grâce au féminisme ou qui occupent, grâce à lui, une fonction publique ou une profession rémunératrice se déclarent anti-féministes avec une naïve inconscience.

* * *

Parmi nos revendications il n'en est pas qui ait suscité autant de railleries, puis autant de querelles que l'accession féminine aux droits politiques. Que d'ignorance révèlent ces railleries ! Le Pape Innocent IV avait déjà, au XIII^e siècle, instauré dans ses États le suffrage universel des deux sexes en matière communale. Dans nos provinces, les femmes votaient *aux mêmes titres que les hommes* avant 1830, et c'est à mesure que le droit de suffrage a impliqué plus de puissance effective que les hommes l'ont confisqué à leur profit exclusif.

On reproche aux féministes d'attribuer au suffrage un pouvoir chimérique pour l'amélioration de la condition féminine, et on évalue son efficacité comme très inférieure à d'autres facteurs tels que l'action syndicale, les réformes éducatives ou encore cette influence politique indirecte sur l'opinion des électeurs... Nous apprécions peu ces menées occultes et trouvons plus digne et plus loyale une action politique ouverte acceptant ses responsabilités.

Nous ne croyons pas d'ailleurs que le droit de vote soit une panacée. Pas plus que le syndicalisme ne peut suffire à défendre tous les intérêts féminins, l'action politique ne peut suffire à assurer à la femme, dans la famille et dans la cité, l'influence à laquelle elle a droit.

Le suffrage est un moyen parmi d'autres de faire cesser des abus et de combler des lacunes dont pâtissent les femmes. Que ce moyen ne soit pas infaillible, c'est évident ; nous devons cependant faire quelque crédit à l'expérience masculine : ce serait légèreté de compter pour néant un levier que les hommes jugent si puissant pour défendre leurs intérêts et pour élever les pierres qui contribueront à parfaire l'édifice social !

A celles qui en douteraient nous conseillons de méditer ces lignes de M. Georges Goyau :

« Une arme est en train de se forger qui sera à la disposition de toutes les âmes féminines, et dont elles pourront se servir pour améliorer la situation matérielle et morale du pays ou bien l'empirer. Voilà le fait, et les femmes qui diront : « De ce nouveau droit nous n'avons cure » et qui, dédaigneuses, resteront sous leur tente — sous cette tente menacée peut-être par les lois du lendemain — ces femmes-là ne feront pas leur devoir. Car elles posent fort mal la question, si elles considèrent ce droit qui va leur être conféré comme un cadeau qu'elles peuvent accepter ou refuser, et si d'avance, faisant les renchéries, elles se targuent de n'avoir pas besoin d'un pareil cadeau. Il ne s'agit pas ici d'une donation qu'elles sont libres de répudier, mais d'un terrain d'action sur lequel elles sont appelées » (1).

La femme peut légitimement revendiquer une capacité civile plus complète et un régime matrimonial de droit commun meilleur que l'odieuse caricature de communauté qui est actuellement le régime légal. Elle peut légitimement revendiquer la reconnaissance légale de son autorité maternelle, sans toutefois que celle-ci puisse s'ériger en égale absolue de l'autorité paternelle. Elle a le droit d'exiger une sécurité plus grande dans sa vie d'épouse et dans sa vie maternelle.

Quand ces réformes seront-elles réalisées et suivant quels principes se feront-elles ?

Il ne suffit pas, pour trancher ces questions, de déclarer, comme certains journaux catholiques l'ont étourdiment publié naguère : « que tout est bien comme il est » et que « les femmes les plus honorables ne demandent aucun changement ». Ces sophismes témoignent d'une profonde ignorance et ne hausseront pas le prestige de ceux qui les profèrent. Des modifications sont nécessaires. Or il serait d'une imprudence grave de laisser le soin de solutionner ces problèmes à des juristes ou législateurs répudiant les lois chrétiennes. Car la loi du Christ est la plus sûre garantie des intérêts supérieurs de la femme et de ses droits les plus augustes ; et ceci est vrai surtout quant aux lois, aux règlements, aux coutumes concernant les mœurs. Dans ce domaine particulièrement tout ce qui sera fait contre l'esprit du christianisme tournera au détriment ou à la confusion de la femme. Ce serait donc, au double point de vue chrétien et féminin, une faute grave de dédaigner toute puissance qui pourrait devenir nôtre. Si nous entrevoyons dix ou cent autres moyens d'exercer notre influence de femmes chrétiennes, employons-les avec zèle ; mais ne méprisons pas le suffrage relégué au rang de cent unième et qui pourrait bien se révéler à l'usage comme un *outil* de valeur pour préparer l'épanouissement de familles plus chrétiennes dans une société plus chrétienne.

* * *

On attribue souvent au féminisme des théories d'un égalitarisme outrancier et l'on croit péremptoire de lui objecter que la Nature n'a pas fait les deux sexes identiques.

Le féminisme n'a jamais prétendu à l'identité des sexes. Il proteste seulement contre les différenciations factices ou arbitraires dont la société a surchargé les différences voulues par la Nature, différenciations qui presque toutes ont été exploitées au détriment de la femme.

Le féminisme tient pour l'*équivalence* des facultés et fonctions des deux sexes. Aussi réclame-t-il, dans les domaines où la nature des choses s'oppose à une parfaite égalité, l'*équivalence* des droits et des devoirs.

Dans la communauté sociale aucun principe d'ordre supérieur ne s'oppose à la complète égalité des sexes : ils sont égaux devant l'impôt et devant l'obligation rigoureuse d'obéir aux lois ; ils doivent être égaux aussi quant aux droits civils et politiques. L'égalité civile est aujourd'hui acquise (1) ; l'égalité politique communale également, et la femme n'en a rien perdu de sa féminité. L'égalité politique en matière provinciale et législative ne la déféminisera pas davantage.

Dans la communauté conjugale, au contraire, l'indissolubilité de l'union implique la nécessité de la prééminence du mari comme chef de la famille. Aussi ne peut-on revendiquer en ce domaine que l'*équivalence* des droits et devoirs respectifs des époux.

(1) Le droit de témoignage aux actes notariés a effacé la dernière infériorité civile générale de la femme.

(1) G. GOYAU, *Le Catholicisme doctrine d'action*.

Malheureusement, les privilèges abusifs attribués au mari par le Code Napoléon n'ont que de lointains rapports avec l'autorité légitime d'un chef de famille chrétien.

* * *

On craint que tout droit reconnu à la femme et toute expansion de sa personnalité ne nuise à la famille, et l'on oppose couramment la vie du foyer à la vie sociale, comme si elles s'excluaient tandis qu'elles doivent se compléter.

On raisonne trop souvent comme si le foyer et le monde extérieur étaient séparés par une épaisse muraille. On oublie qu'on étoufferait dans un foyer toujours clos, qu'il faut y laisser pénétrer l'air du dehors et que, si l'air du dehors renferme des miasmes délétères, l'atmosphère du foyer n'échappera pas à leur atteinte.

Le monde extérieur c'est la rue, c'est le cabaret et ses dangers, c'est la grande ville avec ses multiples tentations ; c'est l'école qui imprimera sur l'enfant une empreinte profonde ; c'est l'usine ou le milieu des affaires où la conscience de l'époux subira souvent de rudes assauts. Le monde extérieur, ce sont les conflits économiques dont les contre-coups aggravent les difficultés du budget familial ; ce sont parfois les erreurs, les lacunes, éventuellement les capitulations ou les abus de pouvoir d'un gouvernement qui sacrifie peut-être les intérêts des masses aux passions ou aux appétits de quelques-uns. Peut-on vouloir que la mère de famille reste indifférente à la vie sociale et à la vie politique qui y est étroitement liée ? Législation ouvrière, droit familial, lois de préservation morale, orientation générale vers la contrainte ou vers la liberté, vers le collectivisme ou vers le maintien de la propriété privée, vers la paix religieuse ou vers le sectarisme : toutes ces choses dépendent des décisions des représentants que les électeurs envoient au Parlement. Comment peut-on prétendre que tout cela ne concerne pas le foyer ?

La famille est la cellule sociale à laquelle l'homme et la femme doivent consacrer le meilleur de leurs soins ; ils le feront d'autant mieux qu'ils auront une vue plus nette, une compréhension plus ample des faits sociaux qui peuvent la servir et des périls sociaux qui la menacent.

Le danger n'est pas d'ouvrir l'intelligence de la femme aux besoins sociaux de son temps : le danger serait de ne pas donner à sa conscience une formation assez riche. La frivolité, la mondanité, la coquetterie, l'égoïsme, voilà les ennemis redoutables qui minent le foyer, empêchent la vie d'y éclore et en éloignent le mari déçu dans ses aspirations à une vie familiale intime, sereine et dans l'ordre.

Tendresse, dévouement éclairé, renoncement généreux seront vertus nécessaires toujours, et fleuriront aux foyers féministes aussi bien et mieux encore qu'en beaucoup d'autres : à une condition qui est une règle commune à toutes les éducations sérieuses et spécialement aux éducations chrétiennes : que toutes les facultés féminines soient développées dans une sage harmonie ; qu'une place suffisante soit faite au jugement, à la maîtrise de soi, au sacrifice sereinement accepté, et que l'on applique à l'éducation individuelle cette formule féministe :

Sans émanciper la femme d'aucun de ses devoirs, lui reconnaître tous ses droits, pour la mieux préparer à remplir pleinement toutes les tâches que la Providence lui réserve.

LOUISE VAN DEN PLAS.



L'impératrice Zita et les menées allemandes à la Cour d'Autriche (1)

Il n'y a pas beaucoup d'années, naissait près de Lucques, en Toscane, une petite fille. Lucques n'est pas seulement une ville aimable, aux environs de laquelle les parents de la petite fille possédaient une vieille demeure au milieu des arbres ; c'est un lieu de pèlerinage. On y vénère une sainte qui avait, de son vivant, choisi cette vigoureuse devise : « *Les mains au travail ; le cœur à Dieu.* » C'est sainte Zite, ou Zita, patronne des servantes, servante elle-même. Des saintes de cette condition, il est à craindre que le temps soit passé. Il faut en aimer celle-là davantage, l'aimer avec l'étonnement qu'on éprouve devant les légendes des âges fabuleux que nous ne verrons plus.

L'évêque qui siégeait à Lucques, vers 1890, portait, quant à lui, un tel culte à la pauvre servante protectrice de son diocèse, qu'il dit au maître du château voisin : « Si Dieu vous donne une fille, il me plairait que vous l'appeliez Zita. » Ce qui fut fait. Cette nouvelle Zita devait être aussi une servante sur la terre, s'il est vrai que les grands ont des devoirs plus étendus et plus hauts que les autres hommes et que régner sur la multitude, quand on a l'âme bien faite, c'est la servir.

Je vais vous conter une histoire vraie, quoiqu'elle soit à la fois belle et triste comme un conte de fées : l'histoire d'une princesse de notre sang, de l'âge des plus jeunes d'entre vous, Mesdames ; qui vit et souffre, et, que sait-on ? qui pleure ou bien sourit à cette minute où nous parlons d'elle ; l'histoire d'une princesse qui devint un jour une fiancée heureuse, puis fut reine, impératrice, arbitre un moment de la paix du monde ; enfin, mieux que tout cela, mère des huit plus jolis enfants qu'une femme puisse couvrir de ses caresses ; et qui, veuve aujourd'hui, veuve et pauvre, est redevenue pareille à sa patronne, puisqu'elle vaque, dans un humble village de pêcheurs basques, à l'éducation de ses enfants et à la conduite de sa petite maison. Oui, toute pareille à cette sainte Zita, dont les biographes nous assurent que, servante perdue parmi des valets hostiles, elle tint bravement tête aux méchants. Elle aussi connut les intrigues des envieux et des barbares ; en face d'êtres brutaux, qui nous faisaient l'honneur de l'appeler la Française, elle représentait la douceur et la grâce, deux mots de chez nous pour dire la civilisation. Nous aborderons son histoire avec tout le respect, aussi toute la réserve que commandent sa tragique infortune et la dure condition politique où les événements l'ont jetée.

* * *

La princesse Zita de Bourbon est née au château de Pianoré, dans la province de Lucques, le 9 mai 1892. Il est d'usage de commencer la biographie des hommes et des femmes illustres, par l'énumération des prénoms qui figurent à leur acte de naissance. Les prénoms de la petite princesse dont je vous parle doivent être charmants, mais ils sont trop : on m'a dit qu'il y en avait vingt-quatre — ce qui est, notez-le, une façon ingénieuse, quoique compliquée, de n'en avoir qu'un seul. Je vais vous donner d'autres noms, ceux des princes et des rois, des grands rois, dont elle est issue : nous y gagnerons de repasser un peu, tous ensemble, notre histoire, que nous savons si mal, et de vivre, pendant deux ou trois minutes, en la plus majestueuse compagnie.

C'est d'abord Louis XIV. Après le Roi-Soleil, le grand Dauphin. Après le Grand-Dauphin, le duc de Bourgogne et son cadet, Philippe, qui devint roi d'Espagne. De ce Philippe V d'Espagne, qui a pris pour femme une Farnèse, de Parme, sont issus Charles, qui céindra la couronne, et Philippe. Ce Philippe deviendra duc de Parme en 1748. Il a épousé la fille préférée de Louis XV, et la princesse Zita, petite-fille de Louis XIV, le sera donc de Louis XV aussi. Si ce Philippe règne sur Parme et Plaisance, c'est que ce Duché, que les Farnèse ont laissé tomber aux mains des Impériaux, est rendu à ce fils d'une Farnèse par la grande Marie-Thérèse. Ainsi Marie-Thérèse d'Autriche tient dans l'histoire de la famille d'où naîtra la princesse Zita, une place essentielle : elle a restitué leurs Etats aux pères de celle, qui,

(1) Conférence faite à Bruxelles sous les auspices des Grandes Conférences Catholiques.

devenue Impératrice et Reine, connaîtra, comme elle, les horreurs d'une guerre sans merci, et, comme elle, après un couronnement dont nous rappellerons les rites fastueux tout à l'heure — car ils n'ont pas changé depuis deux siècles — pourra dire en tremblant et en pleurant : « J'ignore s'il me restera un lieu sur la terre, où je pourrai faire mes couches ».

A dom Philippe succéderent, de père en fils, Ferdinand, qui épousa la sœur de Marie-Antoinette, Louis, Charles-Louis, puis Charles III, époux de Mademoiselle, sœur du comte de Chambord, et enfin Robert, père de la princesse Zita.

Ainsi cette princesse, par sa grand-mère, Mademoiselle, est issue de Charles X. Ainsi son père, qu'elle a perdu en 1907, à quinze ans, a vécu à la cour, et sous la tutelle attentive et charmante de cette Duchesse de Parme, dont Alfred Nettement, dans un livre délicieux, et Chateaubriand, dans des pages fameuses de ses *Mémoires d'outre-tombe*, nous ont parlé avec admiration et pitié. Écoutez ce que dit Chateaubriand de cette petite Mademoiselle, de cette Louise de France, sœur aimée de Henri V, qu'il a rencontrée à Prague, en 1833, tandis qu'il allait faire sa cour au vieux Charles X, roi tombé.

« Mademoiselle rappelle un peu son père : ses cheveux sont blonds ; ses yeux bleus ont une expression fine ; petite pour son âge, elle n'est pas aussi formée que le représentent ses portraits. Toute sa personne est un mélange de l'enfant, de la jeune fille et de la princesse ; elle regarde, baisse les yeux, sourit avec une coquetterie naïve mêlée d'art ; on ne sait si on doit lui dire des contes de fées, lui faire une déclaration ou lui parler avec respect comme à une reine. La princesse Louise joint aux talents d'agrément beaucoup d'instruction : elle parle l'anglais et commence à savoir bien l'allemand ; elle a même un peu d'accent étranger, et *l'exil* se marque déjà dans son langage.

« Madame de Gontaut me présenta à la sœur de mon petit roi ; innocents fugitifs, ils avaient l'air de deux gazelles cachées parmi les ruines. Nous nous assimes et Madame de Gontaut me dit : « Nous pouvons parler, Mademoiselle sait tout ; elle déplore avec nous ce que nous voyons. » Mademoiselle me dit aussitôt : « Oh ! Henri a été bien bête ce matin. Il avait peur. Grand-papa nous avait dit : Devinez qui vous verrez demain : C'est une puissance de la terre ! Nous avions répondu : Eh bien, c'est l'Empereur. Non, a dit grand-papa, Nous avons cherché ; nous n'avons pas pu deviner. Il a dit : C'est le vicomte de Chateaubriand. Je me suis tapé le front pour n'avoir pas deviné. » Et la princesse se frappait le front, rougissant comme une rose, souriant spirituellement avec ses beaux yeux tendres et humides ; je mourais de la respectueuse envie de baiser sa petite main blanche. »

Je crois bien qu'il pouvait être content, l'homme de lettres. Nous sommes tous ainsi dans le métier, les petits comme les grands. Chateaubriand, quoique immensément vaniteux, ne l'était pas plus qu'un autre. Il avait seulement plus d'inconscience. Les travers dont nous rougissons, il les étalait. Et si on se moquait de lui, comme l'a peut-être fait la malicieuse enfant de douze ans, dont il voulait embrasser la main, il ne le voyait pas.

Elle était d'ailleurs impayable, cette petite ; et l'illustre écrivain, tout en se pavanant devant elle comme une vieille coquette, ne perdait pas un mouvement de son frais visage. Tandis qu'on rapportait les sois propos de tel ou tel, « Mademoiselle, nous dit-il, gémissait avec un sérieux d'enfant. » Et il ajoute : « Sa gouvernante ayant parlé du renvoi de M. Barrande et de l'arrivée d'un Jésuite, la princesse Louise croisa les mains et dit en soupirant : « Ça sera bien impopulaire ! » Je ne pus m'empêcher de rire ; Mademoiselle se prit à rire aussi, toujours en rougissant. »

Avouez qu'on peut pardonner bien des choses, et même sa vanité, à l'homme qui écrivait avec cette grâce, et que s'il n'a pas été une puissance de la terre, c'était tout de même un grand seigneur des lettres.

Quant à Mademoiselle, si je vous ai parlé un peu d'elle, c'est que ceux qui connaissent bien la princesse Zita assurent qu'elle ressemble à sa grand-mère ; que c'est, sous les mêmes dehors enjoués et charmants, le même caractère ferme et réfléchi ; qu'elle est courageuse et pieuse comme son auguste aïeule ; qu'enfin elle vénère sa mémoire et que sans doute elle rougirait de plaisir et sourirait dans ses larmes, si elle nous entendait ce soir les envelopper toutes deux dans le même hommage.

* * *

De son premier mariage avec la princesse Maria Pia de Naples, le duc Robert, père de Zita, eut six enfants, dont la princesse Marie-Louise de Bulgarie, la première femme de Ferdinand, mère de Boris.

De son second mariage avec l'Infante Maria Antonia de Portugal, il a eu six fils et six filles. Trois des princesses sont aujourd'hui religieuses bénédictines de l'abbaye de Solesmes. Qui dira si celles-là n'ont pas choisi la meilleure part ? Peut-être ont-elles pensé que pour l'une d'elles qui ceindrait son front d'une couronne terrestre, il fallait que trois au moins se missent, suppliantes, aux pieds de Dieu pour toujours.

Les deux dernières sont encore de toutes jeunes filles, qui vivent auprès de leur mère. Des fils, l'un, Félix, est Prince du Luxembourg ; un autre, René, a épousé la princesse de Danemark ; deux sont très jeunes encore ; et vous savez tous qui sont les princes Sixte et Xavier et comment ils ont mérité de recevoir sur votre front la croix de guerre.

La princesse Zita a passé son enfance avec ses frères et sœurs dans les diverses résidences que possédait le duc de Parme, en Toscane, en Suisse, ou dans un pavillon de chasse proche de Prosdorff, à Schwarzau, ou à Nice, à Paris, enfin au cœur de la France, au château de Chambord. Vie de famille. Forte culture littéraire et musicale. Éducation purement française. Là-dessus, j'ai trouvé un témoignage de grand prix et qui va nous enfoncer, d'un seul coup, au cœur de notre sujet.

Il s'agit d'un livre allemand, dont l'auteur, Karl Wagemut, est un prêtre détroqué. Ce malheureux a voulu révéler à ses frères allemands ce qu'il avait vu au foyer paternel de l'Impératrice Zita. Quelque temps aumônier dans la maison de Parme, puis révoqué pour ses mœurs, il a, pour se venger, ramassé des anecdotes, des propos de chambrières, et les a jetés dans le public. Mais, tout détroqué qu'on soit, on est de sa race, et ce n'est pas l'âme de ce triste sire qui mérite notre attention, mais l'âme allemande ; elle remplit ce livre ; elle en jaillit avec fureur à chaque feuillet qu'on tourne ; on la voit là, dans sa laideur ; car l'âme allemande, dont nous pouvions, Français ou Belges, dire autrefois qu'elle était seulement différente de la nôtre, a pris, à l'école de l'orgueil et de la haine, une laideur redoutable, une laideur à laquelle il ne faut pas, sous peine de perdre notre goût français et de cesser d'être nous-mêmes, que s'accoutument nos regards.

« Les déclarations qu'eut l'occasion de me faire cette enfant de douze ans, dit-il, parlant de la princesse Zita, m'ont appris exactement à quel degré l'esprit anti-germanique de son entourage l'avait pénétrée ; elle détestait tout ce qui était allemand. Hors les heures des leçons, elle m'approchait aussi peu que possible pour éviter l'occasion de parler allemand avec moi. » Et plus loin, il gémit, parce qu'on « menait, dit-il, une véritable campagne contre le chant allemand auquel j'exerçais les enfants. » Les jeunes princesses et leurs sœurs ne voulaient pas chanter en chœur des paroles allemandes sur des airs allemands. Et je comprends à la fois leur répugnance et l'indignation du maître, car le chant en commun est, en Allemagne, une institution nationale et sacrée. Dans les prisons où, pendant la guerre, ont souffert tant des nôtres, hommes ou femmes, vieillards et toutes jeunes filles, ils ont essayé aussi d'initier les voix françaises à leurs méthodes. On commençait par des cantiques pour la chapelle. On vous faisait chanter ensuite pour vous distraire. Et ce qu'ils cherchaient, c'était la joie de faire battre nos poitrines à leur mesure, d'entendre des cris allemands dans des gorges françaises. La princesse Zita et ses frères ne se sont pas prêtés à cette discipline allemande. Si les Français qui l'ont connue, nous assurent qu'elle a été élevée comme une enfant de chez nous, nous aimons leur témoignage. Si c'est un gros homme à lunettes d'or qui le hurle avec des gestes de dément, alors nous voilà contents tout à fait. Je vous fais grâce, pour l'instant, des bas propos dont ce livre est rempli. Nous y reviendrons. C'est, je vous l'ai dit, le cœur de notre sujet : la réaction du barbare contre une petite fille civilisée.

* * *

Dans la maison de ses parents, la petite Zita n'entendait parler que le français. Son père, s'il était obligé — notamment en Autriche, où la présence du Comte de Chambord l'avait contraint de passer sa jeunesse, — s'il était obligé, dis-je, de parler en allemand, construisait ses phrases à la française. Quant à la petite Zita, elle dévorait les livres de la bibliothèque rose et connaissait les jolies histoires qui ont bercé notre enfance et quelques autres par surcroît. C'est ainsi qu'on pouvait la surprendre chantant à tue-tête *l'Expulsion des Princes*, de Mac-Nab. Il paraît qu'elle était adorable, et je n'en doute pas, quand elle disait :

Bragance ! on l'connait c't oiseau-là.
Faut-il qu'on orgueil soye profonde
Pour s'être f... un nom comme ça
Peut donc pas s'appeler comme tout l'monde...

Pas toujours commode, la chère enfant. Elle était à Rome, un jour, avec ses frères, sous la conduite d'un Père Dominicain. On avait admiré le forum, et couru à travers le Palatin.

— Eh bien, Zita, et vous, lui demanda le religieux, qu'avez-vous le mieux aimé ?

Jugea-t-elle qu'il était vain de décerner un premier prix à telle merveille entre tant d'autres ? Était-elle lasse et cet homme zélé l'agaçait-elle un peu ? Elle lui jeta au nez que ce qu'elle avait préféré, c'étaient les chats du Forum et — ce qui est, ma foi, charmant, — les violettes du Palatin.

Lucien Corpechot a rapporté une autre anecdote, que je trouve agréable et que voici :

Un jour, à Santa-Maria in Cosmedin, comme elle était encore toute petite fille, on lui montrait, sous le portail de la basilique, l'immense dalle de marbre antique simulant un visage, et on lui expliquait que cette bouche ouverte se refermait impitoyablement sur les doigts des menteurs. Ce qu'entendant, elle plongea aussitôt sa main dans la bouche de la Vérité, en s'écriant qu'elle était bien sûre de la retire, intacte.

Elle était franche, et c'est par là que, plus tard, elle devait conquérir son fiancé. Et, sous sa gravité de petite princesse qui porte en elle un destin lourd, elle se montrait joyeuse, et un peu gamine. Bref, elle apprenait les fables de La Fontaine, comme toutes les petites filles bien élevées ; et je la vois assez, un jour de bonne humeur, faisant comme certain enfant de ma connaissance qui, aux prises avec le *Coybeau et le Renard*, dont elle ne se rappelait pas le dernier vers, ce diable de dernier vers si incommode à retenir, réfléchit et dit :

Jura, nom d'un pétard, qu'on ne l'y prendrait plus.

A treize ans, ses parents l'envoyèrent chez les Bénédictines de Solesmes, alors exilées dans l'île de Wight. Elle passa trois années dans ce couvent français, ces trois précieuses années de l'adolescence, où les âmes d'enfants se muent lentement en la forme qu'elles garderont toujours. Là, sous le regard de moniales venues de France, elle prit contact avec des compagnes qui parlaient, pensaient et vivaient en français, comme elle. Elle y noua des amitiés charmantes. Puis elle revint auprès de sa mère. Le duc de Parme venait de mourir. Trois ans plus tard, le 21 octobre 1911, elle épousait l'Archiduc Charles, héritier présomptif de la Couronne d'Autriche et de Hongrie. Elle avait dix-neuf ans.

* * *

Quelle sorte de mariage ? Vous n'en doutez pas : ce fut un mariage d'amour. On parle beaucoup du goût qu'ont pour la liberté les jeunes filles modernes. Je crois que les plus affranchies sont encore les princesses. Elles se marient toutes, aujourd'hui, selon leur penchant et elles font bien. Elles savent que s'affranchir ne veut pas dire échapper aux lois, mais n'obéir, si l'on est femme, qu'au maître de son cœur. Elles choisissent donc leur fiancé et font presque toutes des mariages où la politique n'a pas de part. Convenons que c'est charmant. Ajoutons que si, par aventure, cela déjoue, comme il arrive dans l'histoire que je vais vous conter, des combinaisons machinées à Berlin, on a tout de même un mariage politique, et de la meilleure façon.

Vous permettez que je rappelle à ceux qui n'ont plus ces détails dans la mémoire, comment l'archiduc Charles était l'héritier présomptif d'Autriche.

A la mort de l'archiduc Rodolphe, fils de l'Empereur et de la malheureuse Elisabeth, les droits de la couronne avaient passé à la descendance de Charles-Louis, frère de François-Joseph. Ce Charles-Louis avait eu trois fils : François-Ferdinand, qui fut assassiné en 1914 ; Othon, mort laissant deux fils, l'archiduc Charles — le nôtre — et l'archiduc Max ; enfin Ferdinand, mort sans enfants.

François-Ferdinand, ayant fait, lui aussi, un mariage d'amour, avait consenti à ce que ses enfants n'eussent pas de droits sur le trône. Dieu sait si, François-Joseph mort, François-Ferdinand, prince ambitieux et volontaire, n'eût pas, devenu empereur, fait en sorte que son fils aîné pût mettre un jour sur sa tête la couronne de Saint-Etienne. En tout cas, c'était à son neveu Charles qu'appartenait, de l'aveu du maître de Schoenbrunn et à la face du monde, le titre d'héritier présomptif ; et c'était bien la couronne d'Impératrice et Reine que celui-ci entendait apporter, en faisant d'elle sa fiancée, à la princesse de Bourbon-Parme. La grand-mère du jeune Archiduc était, comme la première femme du duc de Parme, une Princesse de Naples. Ce lien entre les deux familles les avait rapprochés. On se rencontrait notamment à Schwarzau, où l'on chassait. La princesse aimait le cheval et

tous les sports. Elle était belle, intelligente, cultivée : il l'aima et le lui dit. Il s'agissait de le dire à d'autres aussi, et ce fut moins gai.

Car on avait songé, pour ce prince qui deviendrait Empereur, à bien des partis. Et chaque fois, c'était une alliance au profit de Berlin qu'on aurait faite. On lui avait proposé la fille de l'Archiduc Frédéric, dont les parents étaient acquis à la cause germanique. On avait imaginé mieux encore, et c'était qu'il épousât la Princesse Louise-Victoria de Prusse, l'unique fille de Guillaume II. Beau projet, en vérité, qui eût définitivement fait de l'Autriche une province de l'Empire Allemand. Le prince refusa l'Archiduchesse et refusa la fille du Kaiser. Le scandale était déjà fameux. Il prit des façons d'injures quand on sut que l'élué était une Bourbon. Ainsi, pour un regard de femme, l'hégémonie prussienne dans l'Europe centrale était compromise. Une enfant de dix-neuf ans, élevée à la française, mettait son doigt frêle entre la proie autrichienne et l'ogre allemand. De ce jour, la petite princesse fut haïe, méthodiquement haïe par tous les sujets du roi de Prusse.

Le mariage fut célébré en grande pompe. Le Pape Pie X avait envoyé le Cardinal Bisletti, pour bénir les époux en son nom. L'empereur, qui avait donné son consentement sans résistance, était présent. Au dépit de tout le clan germanique, très poussant à sa cour, il fit à la nouvelle Archiduchesse le plus tendre accueil.

La charmante et banale histoire de tous les bons ménages commence alors. Ils font un voyage de noces dans la partie sud de l'Autriche, devenue aujourd'hui la Yougo-Slavie. Les habitants les reçoivent avec enthousiasme. Ce sont les mêmes qui aujourd'hui s'opposent à ce que soit levé le séquestre mis sur les biens de la couronne. Ils acclamaient cette jeune femme en plein bonheur. Maintenant qu'elle est veuve et dans l'exil, il leur plaît de la condamner par surcroît à la misère. Les naïfs sont seuls à s'étonner de ces caprices de la multitude.

Après le beau voyage, ils allèrent cacher leur bonheur dans une garnison de la Galicie orientale où l'Archiduc commandait un bataillon. Puis, au bout d'un an, arriva le premier enfant, l'archiduc Othon, sur qui pèse aujourd'hui la lourde succession des Habsbourg. Ils ont eu, en dix ans de ménage, huit enfants. Nommé colonel à Vienne, l'Archiduc obtient, en juin 1914, un congé d'un mois. Il est avec sa femme en Styrie, où il se repose, quand l'assassinat de François-Ferdinand vient bouleverser sa destinée.

Il était jusque-là, quoique héritier présomptif, loin du trône. Volontairement, il s'était tenu à l'écart des affaires. Son oncle avait une personnalité puissante et prendrait dans ses mains avec énergie la conduite de l'Empire. Le jeune ménage, tout à son bonheur, se préparait dans le recueillement à la tâche encore lointaine. Après le crime de Serajevo, Charles retourne en Styrie pour achever sa permission. Il n'a point de part aux intrigues qui vont aboutir à la guerre universelle. Le 24 juillet, l'empereur le fait venir à Vienne et le met en présence du fait accompli : le filé est déchaîné.

* * *

Quand, deux ans plus tard, le 21 novembre 1916, la mort de François-Joseph le fait Empereur, son premier acte est de rédiger un court message, dont voici la phrase essentielle : « Je veux tout faire pour bannir, dans le plus bref délai, les horreurs et les sacrifices de la guerre et rendre à mes peuples les bénédictions disparues de la paix. » Il tient parole aussitôt, puisque c'est moins de quinze jours après, le 5 décembre, que la Duchesse de Parme, mère de la nouvelle Impératrice, se tourne, au nom de son gendre et de sa fille, vers la France, et fait parvenir à ses fils, les princes Sixte et Xavier, alors sur le front belge, une lettre les pressant de venir la voir. Pour être plus assurée d'être entendue de ses enfants, elle écrit aussi à S. M. la Reine des Belges, demandant à elle et au Roi d'agir sur les princes et de les décider à se rendre en Suisse, où elle a des choses de la dernière importance à leur confier. C'est la grande, la dramatique affaire de la tentative de paix séparée entre l'Autriche et la France qui s'ouvre ainsi, dès les tout premiers jours du nouveau règne.

Il faut nous rendre compte des grandes heures que vécurent alors ces jeunes gens. Ils ont quatre enfants, dont le dernier a six mois. La mère les a nourris tous les quatre et nourrira aussi les quatre autres. Aux charges de la maternité, à tous les devoirs qu'elle a, comme toutes les femmes de cœur, assumés depuis deux ans que dure la guerre, visitant les hôpitaux du front, déployant, pour obtenir l'échange des prisonniers, une ardente activité, voici que d'autres vont s'ajouter. Ils seront de deux sortes : affermir le trône et faire la paix — les deux moyens, les seuls, d'assurer la survivance de l'Empire.

D'abord, il faut aller ceindre à Buda-Pesth la couronne de Saint-Etienne. Ce qu'il y a au bout de cette guerre, que des fous ont déchaî-

née, des fous allemands, qu'ils soient de Vienne ou de Berlin, ce que le nouvel Empereur, dont l'esprit n'a pas reçu la fatale emprise du germanisme, voit au fond du gouffre, c'est le démembrement de l'Empire. Le patriotisme commande, pour sauver l'Autriche-Hongrie, de fortifier d'abord la dynastie. La patrie, entre tous ces peuples qui ne demandent — on l'a vu depuis — qu'à se haïr les uns les autres, c'est le monarque : il tient tout dans sa main. Qu'il écarte les doigts et le laborieux assemblage se disjoint. Le monarque fera donc tout son métier de roi. Il a pris le commandement en chef des armées, afin de tenir en observation le généralissime, l'Archiduc Frédéric, grand ami des Allemands, qu'il mettra, un mois plus tard, en disgrâce. Et le 30 décembre, il court à ce qui presse : il s'échappe du Grand Quartier Général, et le couronnement a lieu dans la capitale de la Hongrie.

* * *

C'est une cérémonie d'une beauté et d'un faste incroyables. Ce jour-là toute la Hongrie a oublié que c'est la guerre. Le matin, le roi et la reine ont communiqué sous les deux espèces. Autour d'eux une cour somptueuse est rassemblée. Les Archiducs, les magnats dans leurs riches vestes, les états-majors chamarrés, se pressent à ce spectacle fameux qu'est l'onction des souverains. Car on les sacre, comme autrefois nos rois à Reims. Puis le Primat de Hongrie posa solennellement sur le front du nouveau monarque la couronne de Saint-Etienne. C'est plus que l'emblème du pouvoir : c'est un objet sacré, que vénèrent tous les Hongrois et qui, par sa seule vertu, fait rois ceux qui l'ont reçue du Primat sur leur tête ; à peu près comme ce miroir antique et mystérieux qui confère la divinité au fils du Mikado, quand le jeune prince y a une seule fois regardé son visage aux tons d'ivoire et ses yeux en amandes. Et tout à coup, le roi, sur un grand cheval blanc, la couronne en tête et l'épée à la main, monte au galop au sommet du Mont-Royal. C'est un tertre formé d'un peu de terre prise dans tous les comitadjs du Royaume. C'est toute la patrie qu'il foule à cette grande minute. Il faut être bon cavalier pour régner sur un tel pays. La couronne, l'épée, la foule chamarrée, et le cheval blanc qui se cabre... Car il faut qu'il se cabre quatre fois, au sommet du monticule, vers chacun des points cardinaux, et que, quatre fois, le nouveau roi jure de défendre l'intégrité du territoire. Ainsi ont fait tous les autres. Ainsi fit, le 25 juin 1741, Marie-Thérèse, tandis que l'Empire était menacé de toutes parts. C'est à cette femme illustre et malheureuse que pense sans doute, la reine Zita dans sa tribune. Elle est là, magnifiquement, parée d'une robe sur laquelle on a mis pour six millions de bijoux. Auprès d'elle, son petit Othon, bébé de quatre ans, en costume national hongrois. Tout autour, les grands du Royaume ; et, détail qui donnerait à quelques-uns de nos prélats français du tourment, tous les évêques à cheval. Quant aux femmes, elles ont revêtu leurs plus beaux atours. Depuis le 21 novembre, où l'on a su la mort de François-Joseph, on n'a parlé que toilettes ; on a cousu, brodé, essayé ; et les Hongroises sont jolies, s'habillent avec goût, et, ce qui est mieux que tout, savent porter leurs beaux vêtements. C'est le pays des grandes cérémonies de Cour, où les femmes ont la démarche souple, et font encore les saluts cérémonieux d'autrefois. J'ai eu la joie de voir l'une d'elles, il y a peu de jours, dans un salon parisien. Une dame âgée vint à entrer. La jeune Hongroise alla vers elle, fit une longue et profonde révérence, prit la main de la vieille dame et la baisa. Rendez-vous compte que si l'on fait à la fois la révérence et qu'on avance le visage pour le baise-main, il y a peu de différence entre ce grand geste de pitié et la genuflexion qu'on doit aux princes de l'Église. Il faut beaucoup de grâce pour se bien tirer d'un tel salut. Mais quel charmant hommage de la jeunesse à ceux qui ont vécu davantage ! Je l'ai trouvé joli, ce salut, et bien émouvant ; et j'imagine qu'un jour de couronnement une Cour où les femmes ont de ces hautes et gracieuses manières, doit être un lieu de délectation pour une âme d'artiste.

Pour la reine, ce fut un lieu d'effroyables méditations. Car, dans ce beau tumulte, elle est seule avec ses pensées. Tandis que le Roi prête serment et que la foule insouciant est toute à l'ivresse d'une fête incomparable, elle sent, sous sa lourde parure, battre son cœur. Ce quelle est venue faire ici, elle est seule, entre toutes ces femmes, à le savoir. Elle a un secret, et nul ne se doute que de là vient qu'elle est si belle.

On s'en doute si peu qu'on va la traiter demain comme une reine ingrate et frivole, une reine sans parole, qui devait rester de longs jours afin que durât la fête et qui s'en est allée brusquement, dès l'aube suivante, sans égards pour tant de dépenses qu'on avait engagées, pour tant de toilettes dont on réservait à ses jeunes yeux la surprise. Elle est partie, la jolie Reine. Ils sont partis tous les trois, le Roi, la Reine, et le petit garçon, si finement vêtu d'habits hongrois. On

ne le leur a pas pardonné. Encore aujourd'hui, si vous parlez de la Reine Zita à des Hongrois, ils vous diront avec une moue : Nous l'aimions beaucoup, mais il y a cette histoire du couronnement. Elle avait promis de rester et brusquement elle s'en est allée. Ce n'est pas bien. Et savez-vous ce qui nous a peiné surtout ? C'est qu'elle savait qu'elle partirait ; et elle nous a laissé croire que les fêtes dureraient. Elle nous a trompés. La Reine est notre Reine et nous l'aimons, mais est-elle franche ?

Le secret de la Reine, je n'ai pas été le lui demander. Je l'ai deviné, et sans mérite. Elle a senti, dès le premier jour, que l'Empire était perdu. Et elle a fait, dès le premier jour, tout ce qui pouvait être tenté pour le sauver.

Pour sauver l'Empire, il fallait avant toutes choses que le Prince, rassembleur de tant de peuples, reçût la couronne selon le rite traditionnel. La Reine s'est prêtée avec le Roi aux magnifiques cérémonies du sacre, mais elle n'a pas voulu, elle ne pouvait pas s'amuser, ni tolérer qu'on s'amusât. Pour qu'on fut pleinement heureux le premier jour, le seul où il fut permis de se réjouir, elle a dû cacher à tous sa décision de couper court aux fêtes. Oui, la Reine a menti, mais comme on ment à des enfants qu'on aime et dont les cœurs sont trop fragiles pour la vérité.

A quoi pensait-elle dans sa tribune, tandis que la foule n'avait d'yeux que pour le cheval qui se cabrait ? Elle songeait à son devoir de les sauver tous. Elle pouvait encore les sauver à cette heure de leur histoire. Elle le savait et cette pensée la rendait frémissante. Il faut plaindre les Reines, car elles voient, entendent, jugent, sentent et sont condamnées au silence. Pas toujours, Dieu merci ! Il est de précieux moments où elles échappent aux servitudes royales. Dans l'intimité, elles redevennent des femmes auprès de leurs maris ; là, c'est à leur tour de régner. L'Impératrice Zita n'a pas gouverné l'Autriche, mais elle a ajouté son âme à celle du Prince dont elle était l'épouse ; et c'est cette âme agrandie, plus de deux fois agrandie, qui a tenté, pendant des mois tragiques, de conjurer le Destin mauvais de l'Empire.

Il n'y a pas une politique de l'Impératrice Zita. Il y a deux politiques autrichiennes, dont l'une prend son axe à Berlin, l'autre à Paris. En épousant une princesse de Bourbon après qu'il avait refusé de devenir le gendre de Guillaume II, l'Archiduc Charles avait marqué avec éclat sa préférence. Ce n'est pas la princesse Zita qui a choisi une politique pour l'Autriche. C'est l'héritier de la couronne qui a donné à l'Autriche une impératrice de son choix.

Cela dit, on peut bien ajouter que la politique nouvelle qu'il s'agissait d'instaurer, la jeune souveraine devait à ses traditions françaises d'en apercevoir avec clarté les conditions et la fin : et elle s'en fit la servante avec son entrain de femme et la tenace volonté d'une fille de Rois.

* * *

Ils sont donc partis le lendemain du couronnement. On les attendait ailleurs, lui au Grand Quartier Général ; elle à Vienne. Sous François-Joseph, le clan germanique faisait la loi dans l'Etat et aux armées. Il faut maintenant déjouer les intrigues, changer les hommes, imposer la loi nouvelle. Et là-bas, de l'autre côté de la Suisse, la conversation est engagée : il faut la poursuivre et faire tout de suite la paix française.

Je dis à dessein la paix française et je ne fais cependant pas une conférence sur les menées françaises, mais sur les menées allemandes à la cour d'Autriche. Car on a beaucoup travaillé pour le Roi de Prusse à Vienne. Personne, et la jeune Impératrice, fille des Bourbons, moins que toute autre, n'y a travaillé pour la France. On l'appelait la Française, comme on disait de Marie-Antoinette l'Autrichienne : ce sont toujours les mêmes calomnies. Dans tous les siècles, dans tous les pays, les Reines malheureuses ont eu des envieux dans la mesure où leur visage était joli et leur âme délicate.

L'Impératrice Zita s'est tournée avec son mari vers la France, mais pour l'Autriche, et parce que l'assujettissement à Berlin, qui leur faisait horreur à tous les deux, conduisait l'Empire aux abîmes.

Les Allemands ne lui pardonneront jamais cela. Quand on leur parle aujourd'hui de la tentative de paix séparée, ils écumant. Alors ils eussent été vaincus, et cette guerre allemande n'eût pas abouti au démembrement de l'Autriche, mais de l'Allemagne. Beaucoup plus intéressant pour nous. Dame ! pas pour eux. « Ce projet catastrophique, écrit l'un d'eux, eût édifié un Empire soutenu par Paris, Rome et Londres, sur les ruines du bâtiment géant de Bismarck ». La belle affaire ! Le même homme — c'est celui qui a écrit le livre venimeux contre la reine Zita, — met naturellement son vœu dieu dans l'affaire. L'empereur Charles eut un jour un grave accident de voiture et dut

son salut au dévouement de son beau-frère Félix. « C'est, écrit notre Allemand, un dur avertissement d'en-haut, contre les tentatives catastrophiques — il tient à son mot — desquelles les peuples ne devaient parler et ne pourront jamais parler qu'avec douleur et mépris ». — « Politique de femme, écrit-il ailleurs, et d'action cléricale ». Cet homme et tous ses pareils sont en fureur. Ils ont, quand ils pensent à ce dont ils furent menacés là, des sueurs froides. Le douloureux, c'est qu'un petit nombre de Français ont eu, ont encore des colères, plus légères dans la forme, aussi amères au fond de l'âme, contre cette Princesse et contre cet Empire, parce que l'une a du sang de certains rois, morts depuis longtemps, dans les veines, et que l'autre est restée fidèle à une certaine religion. Oui, le plus dur est que c'est par la faute, non des Allemands, mais de certains Alliés — des Italiens, et cela se conçoit encore — et aussi, ce qui est plus amer à accepter, d'un Français, qu'a échoué la paix de la princesse Zita.

Quoi qu'il en soit, Charles se défait rapidement de son entourage germanique. Il renvoie le comte Forgach, l'homme des menées antiserbes, personnage belliqueux, qui a pris dans les journées précédant la guerre, des responsabilités jugées criminelles, par son nouveau maître. Il renvoie le financier juif Sieghart. Le vieux président du Conseil de Koerber, qui n'a cessé, dans toute une carrière d'intrigues, d'attiser les conflits de nationalités, est remplacé par un homme neuf ; Berchtold, qui a déclaré la guerre, est confiné dans des fonctions d'apparat ; enfin l'Archiduc Frédéric, d'abord écarté du commandement suprême, est, en février, disgracié avec éclat.

Cet Archiduc Frédéric est un personnage de premier plan dans notre histoire. Il représente à lui seul toute l'influence allemande à la cour d'Autriche. Il doit sa puissance à une fortune immense : c'est le plus riche des archiducs. L'empereur d'Allemagne venait chaque année chasser dans ses domaines. Son palais était le lieu de rencontre des deux Empires. On avait mis à Berlin, comme ambassadeur, un gendre de Frédéric, le Prince de Hohenlohe. L'ambassadeur d'Allemagne à Vienne ne quittait pas le cabinet de l'Archiduc. Après l'attentat de Serajevo, l'Archiduc, généralissime désigné en cas de guerre, fit constamment la navette entre Vienne et Berlin. Charles, écarté de tout par ces gens-là, pendant ce temps, était en Styrie. Dès la guerre déclarée, Frédéric et sa femme meneront une campagne de calomnies abominables contre la fille des Bourbons, dont ils redoutent la sagesse et la grâce.

Car la femme de l'archiduc est laide. Presque toutes les archiduchesses, hélas ! sont laides ; sauf une, cette Française détestée. Songez que la femme de Frédéric qui a nom Isabelle, avait des filles à marier. Elle avait d'abord compté sur François-Ferdinand. Celui-ci fréquentait sa maison et les cœurs battaient tandis qu'approchait l'heure où le prince héritier se déclarerait. Il fit, en effet, l'aveu de son amour, mais pour la dame d'honneur d'Isabelle et non pour sa fille. Vite on se tourne vers Charles, qui est jeune et qui sera Empereur un jour : Charles s'avise d'aimer un Bourbon. Alors l'Archiduchesse Isabelle, riche, puissante, maîtresse de l'Empire, dévouée à l'invincible Allemagne, orgueilleuse, méchante et, Dieu l'a voulu, vilaine à voir, se déchaîne contre la petite fée, modeste, mais sage, mais jolie, qui s'est mise au travers de sa route.

Est-ce une bénédiction que d'être belle ? Je crois que oui, si l'on est bonne et fine, si c'est une vertu qui s'ajoute aux autres. Et c'est peut-être une force, car on attire à soi l'amitié rien qu'en se montrant. Mais on appelle aussi la haine des méchants et des laids. Il faut qu'une jolie Reine, quand elle se mire, rende grâce au Seigneur, mais qu'elle ajoute : « Aidez-moi, mon Dieu. C'est bien agréable, ce don que vous m'avez fait, mais aurai-je la force de le porter ? »

* * *

Dans cette cour théâtrale, où régnent une étiquette et des mœurs qui font penser au voisinage de l'Asie, la nouvelle Impératrice s'était d'abord effacée à l'excès. Elle a pourtant son franc parler et, comme au temps de son enfance, elle répond à l'occasion, vous l'allez voir, du tac au tac.

Trois semaines après le couronnement, tandis que Charles se débarrassait sans façons de tous les hommes de l'Allemagne dont sa cour était encombrée, le Kaiser, vivement ému, voulut éprouver son allié. Il le pria de s'associer à ses projets de guerre sous-marine à outrance. Le nouvel Empereur se refusa. Alors on lui envoya l'amiral en chef de Holzendorf, accompagné du sous-secrétaire d'Etat aux Affaires Etrangères, qui était alors Zimmermann. Ils sont reçus à la table impériale, à déjeuner, le 20 janvier 1917. L'Impératrice, pour d'aussi importants personnages, a prescrit un menu copieux. On bavarde, on s'échauffe. Comme l'Empereur ne se rend pas aux raisons de ses

hôtes, l'Amiral prussien se tourne vers l'Impératrice, et omettant, sous l'influence des vins généreux, de lui parler à la troisième personne, ose lui dire : « C'est vous, Madame, qui inspirez l'Empereur. Derrière les arguments de sa Majesté, je sens des raisons de femme, des raisons de pitié ». — « Amiral, répondit-elle, la politique n'est pas mon domaine. Mais j'ai pitié des innocents qui vont périr et de tous ceux que cette odieuse guerre sur mer va affamer ». — « Moi, je n'ai pas pitié, Madame. Un soldat ne s'occupe pas de ceux qui ont faim ». — « Il est vrai, fit doucement la Reine, en baissant les yeux, Amiral, que nous sommes au quatrième service, et que ce rôti, je le vois avec plaisir, vous semble à point ».

Elle a raconté elle-même qu'un jour de 1917, lors de la fameuse entrevue de Homburg, en Allemagne, dont les journaux ont tant parlé, elle se trouvait au salon après le déjeuner et regardait cette assemblée où il y avait deux Empereurs, deux Impératrices, les états-majors au complet et plusieurs ministres.

— Je pensais à part moi, dit-elle, que si par aventure une bombe tombait au milieu de nous, elle ferait un fameux travail.

L'impératrice Augusta, la lourde épouse de Guillaume II, me voyant songeuse, me demanda :

— A quoi penses-tu ?

Je lui dis la vérité.

— Ah ! c'est vrai, répondit-elle sur un ton très effrayé. Si les Français savaient qui est ici, ils seraient bien capables de venir nous bombarder.

— Quant à cela, lui dis-je, je n'en crois rien. Les Français ne voudraient sûrement pas jeter des bombes sur deux femmes. Naturellement des bévues peuvent-être commises par des jeunes gens désireux de se signaler. Ainsi, quand, à l'anniversaire du Roi des Belges, des aviateurs allemands bombardèrent sa villa, et risquèrent de tuer sa femme, ce fut certainement par inadvertance.

« Elle fut, ajoute la malicieuse Zita, toute décontenancée, et je vis qu'elle allait s'informer auprès de Ludendorff ».

Jolie histoire, n'est-il pas vrai, au haut de laquelle on a envie de mettre ce titre : « L'Allemande et la Française ».

* * *

C'est cette jeune femme, réfractaire à la civilisation prussienne, qui a pu croire un moment qu'elle allait arracher son Empire aux gens de Berlin et, du même coup, qu'elle abrégait la guerre universelle. Ses frères sont en Suisse. Ils ont répondu à l'appel de leur mère. Nous sommes au 23 janvier 1917. « Ma mère, écrit le prince Sixte, nous exposa le désir de l'Empereur de nous voir pour s'entretenir directement avec nous de la paix. Tout était déjà arrangé pour nous amener à Vienne dans le plus grand secret. » La duchesse de Parme remet à son fils une lettre de l'Impératrice Zita. Le prince promet qu'il fera connaître au Président Poincaré les ouvertures de l'Autriche. Le 12 février, un envoyé de l'Empereur est en Suisse. Il a une entrevue avec le Prince. L'envoyé rentre à Vienne, puis vient encore à Neuchâtel. Il apporte la première fois une lettre, la seconde fois deux lettres de l'Impératrice. Celle-ci prie son frère, en son nom, au nom de l'Empereur, au nom du comte Czernin, de venir à Vienne. « Une demi-heure d'entretien, lui dit-elle, vaudrait bien dix voyages. » Le lendemain, c'est un ami personnel de l'Empereur, le comte Thomas Erdody, qui arrive, muni, lui aussi, d'une lettre de la jeune souveraine. Entre Vienne et Neuchâtel d'une part, Paris et Neuchâtel de l'autre, les entrevues se multiplient. On se met peu à peu d'accord sur les conditions essentielles de la paix. A la fin, autorisé par Paris, le Prince se rend à l'appel de son beau-frère et de sa sœur : « Ne te laisse pas arrêter, lui a écrit celle-ci, par des considérations qui, dans la vie courante, seraient justifiées. Pense à tous ces malheureux qui vivent dans l'enfer des tranchées, qui y meurent par centaines tous les jours, et viens ! » Il se rend donc secrètement à Vienne, une première fois, puis une autre. Cette seconde fois, c'est aussi une lettre de sa sœur qui l'a décidé. « Il y a, lui a-t-elle écrit, des choses nouvelles, qui ne sont pas claires. L'Italie veut obtenir davantage par vous que directement par nous. Viens ! » — Comme elle la presse, comme elle la veut, cette paix qui sauvera le monde, qui sauvera l'Autriche et — pourquoi s'en défendre ? — qui sauvera son trône par surcroît, son trône et son bonheur. Elle est femme : elle défend sa maison ! Ce que furent ces entrevues, vous en doutez. Je vous parlerai seulement de la seconde, parce qu'elle eut lieu un jour de mai, un admirable jour fleuri, dont il arrive que je me souviens moi-même avec enchantement.

Le 8 mai 1917, un officier français, un pauvre diable d'officier d'occasion, pareil à tant d'autres, arrivait en permission dans un village

de Normandie. Les oiseaux chantaient comme des perdus. Ce n'est pas une chose banale que je vous dis là. Non seulement, nous entendions peu d'oiseaux sur les terres désolées du front, où nous connaissions tout au plus la compagnie de quelques alouettes familières ; mais des citadins comme celui dont je vous parle n'ont jamais connu, même dans la paix, le tumulte passionné des oiseaux qu'enivrent les premières caresses du soleil. A cette fête de l'ouïe, qui étourdissait, une autre s'ajoutait ; les haies, que la main des hommes avait, depuis trois ans, cessé d'élaguer et d'ébranther, s'épanouissaient follement, et les fleurs d'aubépine avaient blanchi, comme une belle tourmente de neige, toute la nature, et l'avaient embaumée. Ces grandes débauches, nées de la guerre, nous n'en jouirons plus. Il ne faut pas regretter d'en avoir rassasié ses sens et illustré son souvenir. Celui-ci m'aide, pour ma part, à mieux imaginer ce qui se passa, le même jour, au château de Laxenburg, près de Vienne. C'est là que, ce 8 mai, vers deux heures, par une radieuse journée de printemps, nous dit le rapport officiel, l'Empereur attendait le prince Sixte, venu de France en grand secret. L'entrevue eut lieu dans le parc, sous les oiseaux bavards et parmi les fleurs turbulentes.

De quoi parlent-ils donc, cet Empereur d'Autriche et ce Prince, qui n'est auprès de lui que par la permission du Président Poincaré et l'assentiment de Lloyd George ? Bavardages de femmes, diront plus tard les Allemands. Moi, qui râlais, ce jour-là, dans des chemins creux, et que la nature amoureuse grisait un peu, je pensais à cette même minute à la fin de la guerre. Je la voulais glorieuse et je savais que nos généraux nous conduiraient un jour à la victoire, un jour lointain. Comme tant d'autres, qui réfléchissaient, j'avais l'impression qu'il ne restait plus rien en France, ni par tout l'univers, que des soldats. Et si l'on peut gagner la guerre avec des soldats seulement, on la gagne tout de même plus vite et mieux si, derrière eux, d'autres manœuvriers se trouvent : les grands diplomates. La race en était-elle éteinte ? Personne ne se trouverait-il donc pour faire qu'un matin le grand échiquier fût bouleversé et qu'un cri d'allégresse s'échappât de nos millions de poitrines ?

Il y avait bien un rêve, mais qui semblait fou. Nous avions tous lu, dans les tranchées, l'*Histoire de deux peuples*, de Bainville. La grande affaire du renversement des alliances n'avait plus de secret pour nous : les Rois de France faisant longtemps la guerre à la maison d'Autriche ; puis, au XVIII^e siècle, parce que la Prusse avait grandi, ces mêmes rois bouleversant avec une incomparable clairvoyance, leur politique séculaire et se rapprochant de Vienne pour parer aux coups possibles de Berlin. Nous savions que cette politique nouvelle, nos Rois et leurs ministres en avaient pris seuls la responsabilité, et que le pays, mal informé, ne s'y était pas associé.

Les événements ont cruellement donné raison à ceux qui conduisaient ainsi, envers et contre tous, la politique française ; et, en face de ces Pères de la Patrie, tous les bavards, tous les étourdis, depuis Voltaire, l'ami du Roi de Prusse, jusqu'à Louis-Napoléon, manœuvré par Bismarck, semblent de pauvres sires, dont on aurait pitié, si leurs bévues n'avaient été payées par des flots de larmes et de sang français. Le rêve que nous faisons dans nos gourbis, c'était qu'on revînt à la grande politique nationale. Mais que de préjugés à vaincre ! Que de propos nous entendions dans nos trous contre l'infâme Autriche ! Cette Autriche, tout de même, si on la détachait de l'Allemagne ! Si on savait ! Si on voulait ! Mais où donc étaient les hommes politiques ?

Une femme dans un beau parc ; deux silhouettes masculines ; on chuchotte ; on discute ; on s'émeut ; à la fin on sourit, puis on s'embrasse ; et le rêve, le grand rêve va peut-être changer demain la face du monde.

* * *

Il s'en est fallu de peu. Le Président Poincaré, dès le premier appel de Vienne, avait senti que là était la voie de salut ; car ces choses-là, on les sent. Le génie consiste à voir tout-à-coup la vérité dans son éclat. Pasteur a fait d'abord sa découverte : il l'a vérifiée ensuite. La politique de la paix séparée avec l'Autriche, ce devait être un article de foi pour certains hommes. Quoique toute la métaphysique du régime l'éloignât d'un tel sentiment, la démarche autrichienne éclaira le Président de la République d'un seul coup. Il ne douta pas de la loyauté du Monarque et de la Princesse. Il était trop évident que l'intérêt français et le leur se confondaient à ce tournant des événements. Dès les premiers échanges de vues, M. Poincaré fait savoir que, dans sa pensée, il faut que l'Autriche subsiste, et que c'est notre intérêt. Dans une conversation avec le Prince Sixte, il déclare que l'intérêt de la France est non seulement de maintenir l'Autriche, mais de l'agrandir au détriment de l'Allemagne. Jules Cambon, dans une conversation antérieure, avait dit : « Une seule couronne impériale, celle

d'Autriche, en réduisant la Prusse à son royaume ». Il y a, Dieu merci, chez nous des têtes bien faites, qui voient juste et grand aux heures où c'est au génie de décider. Le malheur est que la décision appartient rarement à ces têtes-là.

En Angleterre régnait Lloyd George. Il acquiesca tout de suite, et il ne faut pas que cela vous étonne. Notez que cette politique-là, il était foncièrement incapable de la comprendre dans ses raisons profondes. Les raisons historiques en tout cas lui échappaient : c'est là un domaine où il ne s'est jamais engagé qu'à l'aventure. Mais ce Gallois, à l'esprit prompt, à l'imagination vive, en face d'une combinaison neuve dont on lui offrait la primeur, crut tout de suite qu'il comprenait et vit tout de suite le joli tour à jouer à ceux qu'il appelait alors les Huns. On lui avait demandé le secret absolu. Il avait promis en serrant la main. Il n'y avait donc aucun danger qu'il subit une autre influence que celle de ce Prince Sixte, qui semble l'avoir intéressé prodigieusement, avec sa curieuse idée. Oui, c'était vraiment là une belle partie à jouer ; et l'envie lui prit, dès les premiers mots échangés, de la gagner.

Le Roi des Belges ayant donné son plein assentiment, il restait l'Italie. L'Italie, c'est Sonnino. Celui-là, on sait qu'il sera difficile, très difficile à conquérir. Mais l'Autriche fait de grands sacrifices. On lui demandera et l'on obtiendra tous ceux qui seront nécessaires. La France, en poussant la conversation, finira par trouver une formule d'accord. A une condition, c'est que la France veuille elle-même cette paix ; qu'elle manœuvre avec art l'homme de Londres, qui est le plus manœuvrable des hommes, et qu'elle joue serré et fort avec les Italiens. La France malheureusement ne veut pas la paix que lui a proposée l'Autriche. Car la France, à cette heure suprême, ce n'est pas M. Poincaré, c'est M. Ribot.

Je vous fais grâce des détails du jeu de ce grand vieil homme, qui s'en est allé dans la tombe et dont on voudrait respecter le sommeil. Je suis de ceux qui craignent qu'usé par l'âge, il n'ait pas su voir, aux heures tragiques de la guerre, le vrai visage de la France. Il n'a pas vu en tous cas que nous avions besoin de la paix. Ses rancunes contre une Autriche papiste, contre une Impératrice fille de Bourbons, il les a d'abord servies. Après cela, il a fait mine d'écouter les propositions qu'on lui soumettait. La lettre de Charles d'Autriche, offrant une paix digne et loyale, il l'a lue en faisant des grimaces derrière ses lunettes jaunes. Un autre eût dit : « Je fais cette paix. Si les difficultés se présentent, je les vaincrai ». Il a gémi : « C'est plein de difficultés, cette histoire-là. Je n'y crois pas. » Affaire de foi, vous disais-je. Poincaré croyait. Ribot n'a pas cru. Alors, comment il a manœuvré en vue de l'échec, il importe peu que je vous l'explique. Nous n'avons pas le temps. Souvenez-vous seulement qu'il ruina publiquement toute espérance, quand il s'en vint, dans un discours fameux, parler à la Chambre d'une offre « louche et détournée » que des ennemis nous avaient faite.

Le rêve de l'Impératrice Zita, puisque c'est d'elle qu'il s'agit ce soir, le rêve humain de cette jeune femme, qui, comme nous, haïssait les Allemands, et qui eût voulu que la guerre entre elle et nous cessât, pour que l'Allemagne orgueilleuse, restée à la fin seule contre tous, fût écrasée et punie, un ministre de passage a voulu qu'il ne se réalisât pas. La guerre a continué. Pendant un an et demi de plus, des jeunes gens sont tombés sur le sol. L'Autriche a été démembrée. L'Empereur Charles est mort de misère et de froid. Sa femme est en exil et sans ressources. Mais Guillaume II est riche et s'est remarié. Et nous sommes seuls, vous et nous, en face d'une Allemagne virtuellement agrandie.

* * *

Nous ne sommes pas ici pour juger une politique, mais pour regarder une femme. Celle-ci, dont l'action sur son temps eût pu être immense, n'a peut-être pas dit son dernier mot. Et puisque c'est justement notre sujet que de sonder le cœur de ces types féminins exceptionnels, qui rayonnent sur leur temps et par la grâce de qui fleurissent les belles civilisations, penchons-nous sur les souffrances que va maintenant endurer l'Impératrice Zita. Alors nous connaissons vraiment la qualité de son âme.

Ce qu'ont pu être pour elle les derniers mois de cette guerre deux fois excrécée, parce qu'elle la voyait horrible et la savait sans issue, en compagnie d'alliés qu'elle considérait comme les bourreaux de sa patrie, elle dut le taire et sans doute ne s'en plaindra-t-elle jamais. Mais voici l'Armistice et la Révolution. Toute la cour, du jour au lendemain, prend la fuite. Les archiducs, les ministres, les serviteurs, la garde-noble, on dirait que le vent les a tous emportés. Charles et l'Impératrice restent seuls à Schoenbrunn, témoins désabusés de cette

débaïcle ; et leurs enfants sont en Hongrie. On réussit à sauver les enfants, à les conduire auprès de leurs parents. Une archiduchesse, prise de panique comme les autres, dit à la souveraine que si elle reste en Autriche, on va l'assassiner. Celle-ci répond que sa place est auprès de l'Empereur, qu'au surplus elle est sans crainte, et puis qu'on ne meurt qu'une fois. C'est vrai, mais il y a la manière ; et celle que leurs bourreaux réservent aux impératrices qui ont cessé de plaire, le massacre de la tsarine et de ses filles en a mis, il n'y a pas si longtemps, l'épouvantable vision dans tous les regards. Pas dans le sien. Elle n'a pas peur. Elle n'a jamais eu le sens de la peur.

Pendant près de six mois, ils vont rester au château d'Eckartsau, sur le Danube, à vingt kilomètres de Vienne, refusant d'abdiquer et de partir, mourant de faim, oui, mourant de faim. La famine et la misère hantent ce château, et les enfants, qui ont froid dans leurs lits, sont mal vêtus dans le jour et ne mangent pas, dépérissent. En février 1919, un colonel de l'armée britannique, sur l'ordre du Grand Quartier Général de Franchet d'Esperey, se rend à Eckartsau pour enquêter sur la condition de la famille impériale. Un médecin anglais l'accompagne. Ces deux hommes trouvent l'un des enfants, le petit archiduc Félix, dans un tel état d'affaiblissement qu'ils le prennent et le conduisent en Suisse, où on eut le plus grand mal à le ramener à la vie.

Quand, abandonné de tous, il est contraint de quitter la patrie, l'Empereur, soutenu par le courage de sa compagne, exige et obtient qu'on mette le train impérial à son service. Les voici en Suisse, au château de Wartegg d'abord, ensuite dans une villa à Prangin. Ils vivent là, entourés de leurs enfants, jusqu'à la première tentative de retour en Hongrie, au moment de Pâques 1921. L'affaire avait été si secrètement conduite que c'est par les journaux de Budapest, que la police suisse apprit que l'oiseau s'était envolé de sa cage. Vite, on vient à la villa ; on veut savoir qui a pu favoriser le départ de l'Empereur. L'Impératrice se présente et dit : « Ne cherchez pas davantage et ne punissez personne : moi seule ai tout réglé. »

Mais là-bas son mari a échoué. Il faudra recommencer. Cette fois, elle fera mieux que d'organiser le départ : elle sera du voyage. Voilà qui nous apporte une lumière vive sur son caractère, sur son rôle dans le ménage, sur la part qu'elle a certainement prise à tous les autres actes de l'Empereur, bref, sur la Reine qu'elle était, la Reine toute-puissante d'un seul homme, avant de l'être de tout un peuple.

Les journaux ont fait connaître à tous, avec d'étonnants détails, cette extraordinaire expédition. Vous savez qu'elle eut lieu en avion. Tout le monde voyage en avion aujourd'hui, mais dans des limousines confortables, où l'on est au chaud, où l'on prend le thé. Cet Empereur, cette Impératrice, ont traversé la Suisse et l'Autriche en pleine nuit, dans un appareil d'aviateur, sur des sièges en plein vent. Ils ont eu froid. Car, si habilement qu'ils eussent monté l'affaire, il avait fallu se hâter. Il eût d'ailleurs été imprudent de se munir de vêtements chauds, surtout de vêtements de femme : on eût donné l'éveil. Ils partirent donc, elle et lui, insuffisamment couverts. Elle était souffrante et attendait un bébé, qui naquit quatre mois plus tard. Elle n'avait jamais volé. Tout de même, si brave qu'on soit, on réfléchit avant de se lancer dans une telle aventure. On prend certaines dispositions. Savez-vous ce que fit cette femme courageuse ? Elle songea que, s'ils mouraient tous deux, un enfant aurait seul tout le poids des malheurs et des devoirs dont Dieu chargeait alors leur nom. Elle voulut que cette petite âme fut trempée. Et, alors qu'à personne au monde, vraiment à personne, elle n'avait dit leur projet, elle appela le petit archiduc Othon et lui dit : « Mon enfant, nous allons en Hongrie, ton père et moi. C'est un grand secret. Je te le dis : mais garde-le dans ton cœur. Et embrasse-moi ». Le petit homme comprit, promit de se taire, et ne pleura pas. Il avait huit ans.

Les voilà dans la nuit, à trois mille mètres d'altitude. Ils survolent la Bavière quand se produit une panne. Gros émoi. L'avion descend... Il va s'abattre... Ils ne sont plus qu'à trois cents mètres, quand le pilote réussit à rendre l'essence, et le voyage continue. On passe, au jour, au-dessus du parc et du château de Schoenbrunn. Enfin on atterrit. Vous savez le reste.

La Hongrie est fidèle, mais impuissante. Non seulement la grande, mais la petite entente, se font menaçantes. Il faut chasser ce Roi, cette Reine, dont la présence va rallumer la guerre. On a dit que Charles avait perdu là un peu de temps, qu'avec plus de décision il eût gagné la partie. Le saura-t-on jamais ? Ce qui est sûr, c'est qu'Elle, songeant à l'avenir, ne le quitte pas un instant et l'entretient dans l'énergie nécessaire pour revendiquer, même captif, ses droits sur la couronne. Ils s'en vont, une fois de plus, sans avoir abdiqué.

* * *

Alors, c'est l'exil à Madère. On leur a ménagé une riche installation au bord de la mer. Mais tous les biens de la Couronne et tous les biens privés ont été séquestrés. Les autres Archiducs, prompts à renoncer à tous leurs droits politiques, sont restés riches. Eux n'ont plus rien, vraiment pas un liard. Songez qu'ils ont quitté la Hongrie, après cette randonnée en avion, sans bagages, sans vêtements, sans linge, et que l'Impératrice n'a pas même une femme de chambre à son service. Et comment la paierait-elle ? A Madère, ils refusent de demeurer dans le domaine, trop luxueux, qu'on leur a réservé, et se rendent dans la montagne, dans une villa modeste qu'un habitant leur a offerte. Cette villa est à six cents mètres d'altitude. Or le climat de cette île est singulier. Tandis qu'on a le plus beau soleil à la côte, on vit, dans la montagne, au milieu de brumes humides et froides. Mais voici qu'un de leurs enfants, restés en Europe, tombe gravement malade. On va l'opérer. Elle accourt. On tolère sa présence en Suisse pendant dix jours ; et là cette mère douloureuse est traitée comme une malfaitrice. Elle rentre à Madère. Tous ses enfants l'y rejoignent. Et les voilà, elle et eux, qui attrapent froid dans la montagne et tombent malades. Elle guérit, mais pour se faire l'infirmière de son mari, atteint à son tour par le froid. C'est une pneumonie double. Il y a là de bons médecins, et dévoués. Le mal est grave, mais on ne le croit pas mortel. Le 1^{er} avril 1922, à six heures du matin, l'Impératrice, qui reposait dans la pièce voisine, vient visiter son malade. A l'altération de ses traits, elle comprend qu'il va mourir. Alors elle s'assied sur le lit, reçoit sur son épaule la tête du mourant et le soutient ainsi pendant six heures. Il parle longuement de son peuple, de ses enfants. Il reçoit les sacrements, bécote son fils aimé et s'éteint doucement, à midi, dans les bras de celle qu'il a, voilà dix ans, épousée par amour.

Alphonse XIII offre à la veuve un abri en Espagne. Malgré l'hostilité de l'Angleterre, celle-ci obtient de quitter Madère et se réfugie d'abord au château du Pardo, près de Madrid, où elle met au monde, huit jours après, une petite fille. Mais le train d'un vaste palais va dévorer les ressources que le gouvernement espagnol a mises à la disposition de la malheureuse femme à titre d'avance sur les biens qui, tôt ou tard, ui seront peut-être rendus. Elle ne veut pas continuer à dépenser ainsi de l'argent qui ne lui appartient pas. Et voici qu'arrive une étrange chose, étrange et bien émouvante. Les habitants de Lequectio, village de pêcheurs dans la province de Biscaye, lui offrent une maison et se cotisent entre eux pour réunir les 25.000 pesetas qui vont permettre de l'aménager avec quelque dignité. Ils y installent l'électricité, l'eau, une salle de bains. Elle est venue là pour l'été. Elle décide d'y passer aussi l'hiver. Elle y est toujours, servie par deux femmes de chambre, aidée dans l'éducation de ses huit enfants par deux dames d'honneur retées fidèles.

* * *

Mon histoire est finie. Tout au plus vous dirai-je encore que les journaux ont annoncé, il y a quelques semaines, deux nouvelles qui se rapportent à mon sujet. La première est touchante. Il paraît qu'on a mis en vente le cheval blanc du couronnement. Comme il allait devenir la proie de quelque boucher, le gouvernement hongrois prit le parti sentimental, dont il faut le louer, d'acquérir la pauvre bête, qui finira ses jours en paix dans les pâturages nationaux.

L'autre nouvelle est qu'à un noble visiteur venu de Budapest, la jeune Reine vient de faire connaître avec force, une fois de plus, qu'elle revendique hautement les droits de son fils à la couronne.

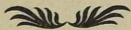
Son fils ! Je regrette de ne pouvoir projeter sur l'écran l'image de cet enfant pour la joie de vos yeux. Je ne sais vraiment pas si j'ai jamais rencontré un visage plus charmant. Une tête blonde, avec de magnifiques cheveux qui ondulent en touffes sauvages. L'œil malin. La bouche fine et d'adorables joues à fossettes. Il a, cet enfant, une façon royale de lever le menton et de vous regarder à la fois avec audace et gentillesse. Il est caressant comme une fille et droit sur ses jambes comme un jeune dieu.

Cette conférence, qui sera bientôt publiée par la *Revue Catholique des Idées et des Faits*, nous la donnerons aussi dans la *Revue française*, avec des illustrations. Nous reproduirons alors trois ou quatre portraits du petit prince. Nous le montrerons seul et puis avec ses quatre frères, le premier d'une brochette de petits hommes. Les autres sont des blonds vaporeux au visage doux. Il est le chef, lui, et le marque par la qualité de son sourire. Quand sa mère voudra lui rendre le trône de Hongrie, elle enverra son portrait là-bas, et la cause sera gagnée.

Nous vous montrerons aussi un autre groupe : les filles avec les garçons ; au milieu la mère en deuil et le front assombri, un poupon rose bien pressé dans ses bras. Ce que l'avenir réserve à cette admirable femme, c'est le secret de Dieu ; c'est aussi celui de ces beaux petits

êtres aux regards chargés des plus tentantes promesses. Mais quoi qu'il advienne de ses enfants et d'elle, son nom est désormais inscrit dans l'Histoire et nul ne l'en effacera. On reconnaîtra un jour que cette femme de vingt-six ans a été, dans l'ordre politique, le seul homme de la guerre.

ANTOINE REDIER,
Directeur de la *Revue Française*.



Nous prions instamment les abonnés qui ne nous ont pas encore fait parvenir le montant de leur réabonnement, de nous éviter les ennuis et les frais de la perception postale en versant fr. 25, à notre compte chèque n° 48916. Les quittances seront mises en circulation à la fin de ce mois.



Deuxième réponse au R. Père Fallon (1)

1^o La pointe que le R. Père a poussée contre l'actionnariat du travail se trouve dans le texte d'une conférence où est formulée et réfutée l'objection qu'il a relevée sans faire mention de ma réponse. Sur la couverture et à la première page de l'intérieur, le sous-titre lui-même indique, comme première question traitée, l'actionnariat du travail. Or, je ne pouvais soupçonner de légèreté le savant professeur de l'Institut supérieur de Philosophie de la Compagnie de Jésus. Forcé m'était donc de présumer qu'il avait lu et l'objection et sa réfutation.

Quant à mon prétendu changement d'opinion sur la répartition d'une partie du bénéfice net entre le capital et le travail, il revient à exposer plusieurs systèmes possibles et équitables entre lesquels on peut choisir, quitte à corriger ce qui est moins parfait d'après les données que fournira l'expérience des applications. Le lecteur qui voudra lire ce que j'ai écrit sur ce sujet s'en rendra compte sans difficulté.

2^o Le R. Père identifie par deux fois l'amortissement des instruments de travail et le risque que court leur propriétaire par le fait et dans le fait de l'entreprise. De plus, il m'accuse de n'accorder au propriétaire que l'amortissement ou, ce qui, pour lui, revient au même, la compensation du risque. Or, amortissement et risque sont choses bien différentes. Ensuite (je l'ai encore dû répéter dans ma première réponse), l'amortissement est hors cause. Enfin, on me force à le dire aussi pour la seconde fois, j'ai affirmé que le propriétaire a droit à une rémunération basée sur des titres accidentels, parmi lesquels il y a, toujours et tout au moins, le risque à courir.

Serait-il indiscret de demander qu'avant de me critiquer, on se rende un compte exact de ce que j'écris ?

3^o Le R. Père revient avec une complaisante insistance sur l'erreur que j'ai commise au sujet de la classification des causes. Cette erreur, je le maintiens absolument, n'est, dans la présente controverse, qu'une question d'appellation et, à aucun moment, ne m'a fait perdre de vue la distinction exacte entre la cause principale et la cause instrumentale. De cette erreur de mots, il déduit, à coups d'étymologie et d'équivoques synonymiques, que j'ai exclu de la cause instrumentale toute efficacité.

Cela n'est pas sérieux. A plusieurs reprises, j'ai affirmé, à la suite de S. Thomas, qu'elle contribue *dispositivement* à l'effet ; que, grâce à certaines propriétés physiques et chimiques, elle est capable de servir d'instrument pour produire un effet que, sans elle, la cause principale ne pourrait atteindre. Faut-il rappeler ce que j'ai dit du sculpteur ; à savoir qu'il ne pourrait creuser le marbre avec son doigt ?

Au surplus et en ordre principal, il ne s'agit pas de savoir si la cause instrumentale a une certaine efficacité, ce que personne ne nie ; mais de savoir si cette efficacité est telle que la nouvelle valeur produite par la cause principale qui s'en sert, peut et doit être attribuée, au moins

en partie, à la cause instrumentale. Là et là seul est la question débattue. Revenons-y.

* * *

Après avoir cité les textes de plusieurs autorités, le R. Père ajoute : « S. Thomas (3^e p., q. 62, art. 1, ad 2) résume tout ceci dans son net et vigoureux langage que nous traduisons de notre mieux : « l'instrument a deux actions ; l'une, appelée instrumentale, selon laquelle elle n'agit pas par sa propre énergie, mais par celle de l'agent principal ; l'autre action lui est propre et répond à sa propre forme. Ainsi la hache coupe en tant que tranchante ; elle façonne le lit en tant qu'elle est un instrument ; mais elle accomplit cette action instrumentale par l'exercice de son action propre ; c'est en effet en tranchant qu'elle façonne le lit. »

Va pour ce résumé du saint Docteur et allons-y.

D'après ce texte, la cause instrumentale, en tant que telle, exerce une action qui ne procède pas de sa propre énergie, mais de celle de l'agent principal. Voilà qui est clair et ne prête pas à l'équivoque. Donc, quant à cette action, l'instrument, par lui-même est incapable, impuissant, inerte ; en effet, cette action procède de la cause principale et nullement de l'énergie de l'instrument.

Or, de quelle action est-il question dans la présente controverse ? Précisément de celle-là et de celle-là seule.

En effet, nous y recherchons à qui il faut attribuer la nouvelle valeur produite par la cause principale mettant en œuvre un instrument. Cette nouvelle valeur, de quelle action procède-t-elle ? Uniquement de l'action qui est due à l'agent principal et que l'instrument tient de cet agent et nullement de lui-même. Chez le sculpteur, quelle est la nouvelle valeur en question ? Est-ce l'acte de faire sauter des morceaux du bloc de marbre ? En aucune façon. C'est une taille telle que le bloc devienne la statue imaginée, voulue et exécutée par l'agent principal. Or cela procède exclusivement de l'action du sculpteur. Le ciseau, par lui-même, peut servir à gaspiller la matière première, à faire un informe magot, aussi bien qu'à sculpter une statue artistique. Si c'est une telle statue qui résulte de son emploi, c'est à l'agent principal que cela est dû exclusivement. Donc, c'est à lui et à lui seul que doit être attribuée cette valeur nouvelle.

Prenons l'exemple donné par S. Thomas lui-même. Quelle est la valeur nouvelle à attribuer ? Est-ce le fait de trancher et de faire des morceaux quelconques ? Non, c'est un tel découpage et un tel agencement des pièces découpées que leur assemblage constitue un lit. C'est, comme le dit S. Thomas, la *confection* de ce meuble. Or, cette nouvelle valeur procède exclusivement de l'action de l'agent principal et nullement de la cause instrumentale. Celle-ci, selon le texte cité, en tant que telle, n'agit point par sa propre énergie, mais par celle de l'agent principal.

Cela est vrai de la machine la plus compliquée aussi bien que du plus élémentaire instrument. Prenez la locomotive : le constructeur qui la conçoit veut réaliser la nouvelle valeur d'un puissant moyen de traction et de locomotion. Tablant sur les propriétés physiques de certains métaux, sur la force d'expansion de l'eau réduite en vapeur, sur la puissance calorifique du charbon, il agence une série de pièces se rapportant de telle façon qu'un tour de manivelle puisse mettre la locomotive en mouvement. D'où procèdent la conception, la confection et l'agencement des pièces et dont l'ensemble constitue la nouvelle valeur ? Ils procèdent de la seule action de l'agent principal. Donc, c'est à lui et à lui seul qu'il faut l'attribuer.

Il n'y a pas de distinction à faire sous ce rapport entre des produits artistiques, des produits industriels et des produits manufacturés. Ce que je viens d'exposer tient à la nature des choses et, dans l'ordre naturel, se vérifie toutes les fois qu'est en question une cause principale se servant d'un instrument inanimé.

Comme le disait le P. Hugon dans le texte que j'ai cité : « la vertu instrumentale n'est, en aucune façon, la propriété de l'instrument... elle est toute transitoire, ne vit que d'une existence d'emprunt ».

Le P. de Régnon, qui a analysé à fond la cause instrumentale, a exprimé si nettement cette vérité qu'il est opportun de répéter ici ses paroles : « L'effet est conforme à l'intention ; la fin est à la fois le principe et le terme de l'action ; d'où résulte qu'il n'y a aucune proportion nécessaire entre l'instrument et son effet ; enfin, qu'on ne peut pas attribuer l'effet à sa cause instrumentale ». A l'appui de son assertion, le savant métaphysicien cite les paroles suivantes de S. Thomas : « A proprement parler, l'action ne s'attribue pas à l'instrument, mais à l'agent principal, tout comme l'édifice s'attribue à l'édificateur et non aux instruments ».

Voilà donc un point acquis sans contestation possible. S. Thomas affirme positivement que l'action s'attribue à l'agent principal et il ne

(1) L'article visé par cette réponse a été inséré dans les numéros du 9 et du 16 février 1923 de la *Revue catholique des idées et des faits*.

qu'elle doit s'attribuer à l'instrument. Il n'est donc pas possible, sans s'écarter de la doctrine du S. Docteur, de soutenir que l'effet s'attribue en partie à l'un et en partie à l'autre.

* * *

Mais il y a la suite du texte : « La hache accomplit cette action instrumentale par l'exercice de son action propre ; c'est, en effet, en tranchant qu'elle forme le lit. »

J'y viens. Avant tout, si la hache sort de son repos, c'est l'agent principal qui l'en tire ; jamais, d'elle-même, elle ne se mettrait à trancher. C'est donc le travail qui seul met en valeur l'instrument. S'il ne pouvait servir comme tel, sa propre valeur intrinsèque tomberait à rien.

Ensuite, et principalement en vertu de sa propre forme, la hache ne concourt que d'une façon *dispositive* à la production de l'effet ; c'est-à-dire qu'elle est douée de propriétés physiques telles qu'entre les mains d'un agent principal qui veut produire une nouvelle valeur, elle est capable de servir d'instrument. D'où procédera cette nouvelle valeur ? Qui a donné le tranchant à la hache ? Le travail humain seul. On n'en trouve pas de toutes faites au sein de la terre. Sur quoi a tablé l'artisan qui l'a aiguisée ; sur quoi table ensuite l'agent principal qui la manie ? Sur la dureté et la cohésion du métal dont elle est faite. C'est là tout ce que met du sien l'instrument en question. C'est ce que S. Thomas appelle disposition à contribuer à la production de la nouvelle valeur. C'est quelque chose ; sans doute. C'est une certaine efficacité ; encore. Mais est-ce que cette efficacité est telle qu'on puisse lui attribuer une partie de la nouvelle valeur ? Aucunement. A cette nouvelle valeur, qui est le lit confectionné, elle ne contribue que par son action instrumentale en tant que telle. Or, en tant que telle, dit S. Thomas, elle n'agit point par sa propre énergie, mais par celle de l'agent principal. Donc c'est à celui-ci qu'il faut attribuer cette nouvelle valeur.

S. Thomas, expliquant la nature du concours que l'instrument apporte à l'effet, dit qu'« il ne participe à l'action de la cause supérieure qu'en tant que, grâce à ses propriétés, il contribue (*operatur ad*) *dispositivement* à l'effet de l'agent principal ». Et aussitôt qu'en conclut-il ? Qu'il faut attribuer une partie de l'effet à l'instrument ? Pas le moins du monde. Au contraire, il conclut que la confection du banc est « l'effet de l'agent principal » (1).

Les choses étant telles, l'on comprend que S. Thomas puisse dire dans un certain sens (*Contra Gentes*, livre 3, chap. 72) que l'effet est tout entier de l'instrument et tout entier de l'agent principal, puisque le premier y contribue *dispositivement* et le second, principalement. Cependant, toujours selon S. Thomas, si l'on veut employer le langage précis qui convient à la réalité des choses, l'on devra dire que l'action appartient à la cause principale et non à l'instrumentale. « *A proprement parler*, dit-il (*Summa theol.* 1^a 2^{ae}, q. 16, a. 1), l'action ne s'attribue pas à l'instrument mais à l'agent principal, comme l'édifice s'attribue à l'édificateur et non aux instruments. »

Voilà donc comment toute la théorie de l'Ange de l'École tient ensemble, et il n'est pas possible de la comprendre autrement sans lui faire violence et sans mettre son auteur en contradiction avec lui-même.

Il suffit d'avoir nettement cette doctrine présente à l'esprit pour s'apercevoir que les textes invoqués par le R. P. Fallon s'expliquent tout naturellement et ne contredisent pas la thèse que je soutiens. Ainsi, S. E. le Cardinal Mercier dit : « on appelle instrumentale la cause qui, sous l'impulsion et la direction d'une cause supérieure, contribue, pour sa part, à la production de l'effet ». Tout le monde peut être d'accord là-dessus. Mais la question est de déterminer cette part. Est-ce que, par elle-même, elle est telle qu'il faille lui attribuer, au moins en partie, la nouvelle valeur produite ? S. Thomas dit clairement : non. Je suppose que Son Éminence qui n'a pas traité explicitement cette question est d'accord avec le saint Docteur.

Il en va de même du texte du P. Hugon que l'on m'oppose et que je reproduis d'après le R. Père Fallon : « tout instrument doit avoir une énergie et une action propres qui sont en quelque sorte *dispositives*. Les instruments des agents créés doivent avoir une énergie et une action proportionnées à l'effet de la cause principale. »

(1) Suarez, concluant une longue dissertation sur la cause principale et la cause instrumentale, expose en d'autres termes la même doctrine : « *dicuntur haec instrumenta operari in virtute principalis agentis, quia illa vis quae in eis est, improporcionata est et insufficiens et solum vim habet operandi iuxta mensuram virtutis et elevationis principalis. Unde neque ei, proprie vel propter se, talis concursus aut elevatio debetur, sed solum debetur principali agenti aut ratione illius.* »

(*Metaphysica*, disp. 17, sect. 2^a, n^o 16, circa finem.)

Ce texte ne fait que dire, en d'autres termes, ce que S. Thomas lui-même a exposé et que je viens de développer. Assurément l'illustre Dominicain ne suppose pas à la cause instrumentale une énergie qui agit par elle-même et tire d'elle-même l'effet à attribuer, car, dans ce cas, il en ferait une cause principale. Il s'agit donc de propriétés particulières qui la disposent à être mise en œuvre en vue d'un effet ou d'une nouvelle valeur procédant exclusivement de l'énergie ou (comme disent les scolastiques) de la forme de cet agent. Il s'agit ici, pour l'instrument, de la contribution *dispositive* dont il a été si souvent question. Le mot même est dans le texte.

* * *

Il est inutile de suivre le R. P. Fallon dans la distinction qu'il fait entre différentes causes instrumentales. Dans l'ordre naturel elles sont toutes d'une même espèce philosophique. La théorie que j'ai développée procède de leur essence même et s'applique indifféremment à toutes.

Quant à ce que dit mon savant contradicteur sur la productivité par elles-mêmes de certaines matières premières (tel le charbon qui, de lui-même, est indifférent à incendier la mine autant qu'à être employé par le travail humain dans le foyer d'une locomotive en vue de réduire l'eau en vapeur), je lui laisse volontiers pour compte une pareille théorie.

Si je demeure irréductiblement en désaccord avec le R. Professeur du Collège supérieur de Philosophie de la Compagnie de Jésus dans la présente controverse, je me félicite cependant de ce que, grâce à ses critiques, ait été agitée devant l'opinion publique des penseurs une question très grave en elle-même et très importante au point de vue de ses conséquences dans les réformes sociales qui semblent s'imposer toujours plus impérieusement dans les relations entre le capital et le travail.

Mgt A. POTTIER.



L'Œuvre de Ch. Maurras

IV. — Ses titres à l'intérêt des catholiques (1)

Maurras et la formation de l'esprit

1. Personne ne doit être, plus qu'un catholique, soucieux de ses devoirs envers la Vérité. Au premier rang de ceux-ci, figure le devoir d'acquiescer à une bonne discipline de la pensée, condition essentielle pour éviter l'erreur et atteindre au Vrai. C'est surtout en raison des services partiels qu'ils rendent dans cet ordre, que les classiques païens ont conquis droit de cité dans nos collèges catholiques : ils excellent en effet à exprimer leur pensée avec justesse, à la disposer avec méthode. C'est pour des mérites du même genre que Maurras est hautement apprécié par nombre d'esprits que n'intéresse ni peu, ni prou l'idée royaliste, « sa marotte » comme ils disent parfois.

Dans un article sur l'*Intellectualisme catholique* (paru en février 1920, dans la revue *Le Réveil*), un savant professeur de théologie, écrivain ecclésiastique des plus estimés, le soulignait en ces termes :

« Là où d'autres flottent incertains ou désespérés, l'homme nanti d'une doctrine ferme, imprime à son action une sûreté impeccable. Voyez par exemple, si licet parva... Maurras... Son influence tient au fait qu'il possède une doctrine réfléchie, fruit de l'étude et de l'observation. Dans les démêlés politiques, aux injures et aux pamphlets Maurras oppose des raisons et l'heure finit toujours par sonner où les raisons devant la raison prévalent. On peut ne pas aimer l'idée centrale de M. Maurras, il faut en tout cas ranger le Philosophe de l'Action Française au nombre des grands dialecticiens de son temps. Ce qu'il y a de flatteur et d'enviable dans son succès, c'est qu'il gagne ses disciples un à un en déterminant à la longue leurs convictions personnelles » (*Réveil*, 15 février 1920). Ajoutons-y ce témoignage d'un républicain, J. Strowsky, professeur à Sorbonne. Après avoir noté le vigoureux essor du mouvement d'Action Française, parti de débuts fort modestes : « Ce résultat, prononçait M. Strowsky, n'est pas seulement dû à l'exceptionnelle vigueur d'un Maurras... il est dû plus encore à la *méthode* et à la *discipline* qui sont imposées à l'Action Française... ». « Que de fois les jeunes adeptes de cette école m'ont dit : « L'Action Française m'a appris moins ce que je dois

(1) Voir la *Revue catholique* du 23 février, 2, 16 et 30 mars 1923.

LE GLOBE

OFFICE INTERNATIONAL DE VOYAGES

3, Avenue Louise, BRUXELLES. Tél. 271.76

::: Directeur : A. DE STAERCKE :::

Passages maritimes et aériens pour toutes destinations auprès des compagnies
Billets de chemin de fer — coupons de séjour pour les hôtels à Lourdes

Demandez le programme de nos voyages en groupe saison d'été 1923

Organisation soignée de voyages de noces et particuliers — Renseignements gratuits.

Banque Belgo-Luxembourgeoise, S^{té} A.

SIÈGE SOCIAL : 3, Boulevard Anspach (Place de Brouckère), à BRUXELLES

CAPITAL 10.000.000 DE FRANCS

SUCCURSALES : Bruxelles, Luxembourg. — AGENCES : Stavelot, Esch s/Alzette, Ettelbrück, Grevenmacher. —

BUREAUX AUXILIAIRES : Eupen, Malmédy, Trois-Ponts, Vielsalm.

TOUTES OPÉRATIONS DE BANQUE, DE BOURSE ET DE CHANGE

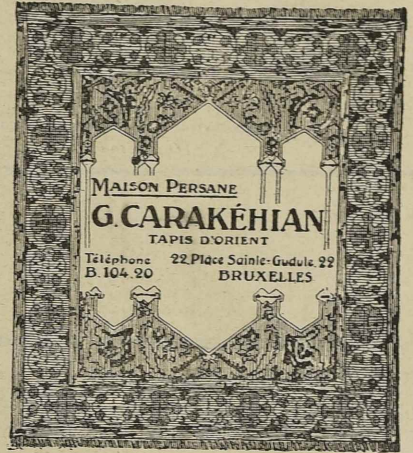
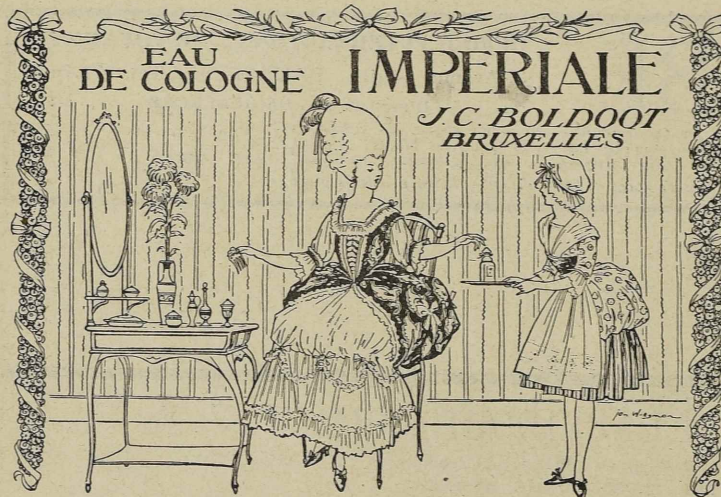
« ODEOLA »



EST UN ENSEMBLE
MERVEILLEUX QUI
RÉUNIT LES QUALITÉS
LES PLUS PRÉCIEUSES
AUX QUELLES ONT AI
PU ATTEINDRE EN
FAIT D'APPAREILS
PNEUMATIQUES.
IL EST INCOMPARA-
BLE PAR SA CON-
STRUCTION ET PAR
SON RENDEMENT AR-
TISTIQUE.

TÉL. : B. 8586

Magasins de Vente : 6, rue Thérésienne, 6, Bruxelles



LIVRES, JOURNAUX
—
REVUES ET PÉRIODIQUES
ANGLAIS
—
LIVRES EN LOCATION

W. H. SMITH & SON
ENGLISH BOOKSHOP
78, MARCHÉ-AUX-HERBES, BRUXELLES
TEL 6283

DÉPÔT CENTRAL EN BELGIQUE DE
TOUTES LES PUBLICATIONS ANGLAISES & AMÉRICAINES

SERVICE D'ABONNEMENTS
A TOUS LES JOURNAUX
ANGLAIS

INSERTION D'ANNONCES

A LA
VIERGE NOIRE
Bruxelles

Coin des rues Ste-Catherine et de la Vierge Noire

CHOIX INCOMPARABLE
DE
Vêtements pour Hommes et Enfants
COUPE IRREPROCHABLE
PRIX MODÉRÉS

Rayon spécial de Vêtements sur mesure
VÊTEMENTS DE TRAVAIL, COLLÈGES, PENSIONS,
ADMINISTRATIONS
LIVRÉES

Succursales à ANVERS, TOURNAI et CHARLEROI

CH^S SACRÉ & C^{IE}

Agents de change agréés

MAISON FONDÉE EN 1875

52, Marché-aux-Poulets, BRUXELLES-CENTRE

TÉLÉPH. 233-73

Succursale : 27, rue Ernest Solvay, IXELLES

TÉLÉPH. 285.54

COMpte chèques-POSTAUX 4121

Ordres de Bourse — Renseignements financiers —
Encaissement de coupons — Change
Régularisation de titres

Abonnez-vous à notre publication
LA REVUE DE LA SEMAINE
Abonnement : 10 francs l'an

Études objectives de toutes valeurs cotées ou non —
Comptes-rendus des assemblées — Physionomie
boursière de la semaine. — Relevé des cours de bourse
mis en regard des cours pratiqués huit jours
auparavant, etc.

ENVOI GRATUIT A L'ESSAI SUR DEMANDE

penser qu'elle ne m'a appris à penser » ! (*Vie Catholique*, Bloud ; page 440).

Ainsi Maurras, au jugement de beaucoup, aurait ce principal mérite d'apprendre à penser. Qu'est-ce à dire selon eux ? C'est que dans cette œuvre de Maurras, une des plus spécifiquement intellectuelles qu'on puisse imaginer, on sent toujours présents :

A) le souci de la juste correspondance des idées aux choses (ce qu'on appelle le positivisme de sa méthode), le goût des analyses de concepts adéquates et lucides, de définitions précises et fermes et dès lors aussi le culte d'une langue probe, claire, sans équivoque, où tout élément concourt à l'expression de la pensée (éléments de *justesse*) ;

B) la PASSION de l'ordonnance hiérarchique des réalités et des concepts, de leur liaison et de leur gradation (éléments d'*ordre*) ;

C) le MOUVEMENT PROGRESSIF, logique, allant de la pensée ; jeu alterné de ces deux procédés scientifiques corrélatifs : l'induction et la déduction ; souplesse, vivacité, clarté et force de la logique ; marche forte et directe du développement qui, à toutes ses étapes, pour répondre à un vœu intime d'unité, se ramasse en formules synthétiques, bouclées finalement elles-mêmes dans de vigoureuses conclusions d'ensemble. Et l'on admirerait souvent sans réserve chez Maurras l'énergie unifificatrice de son esprit puissant, s'il ne manquait à tout son système le couronnement de l'Absolu.

Comme modèle de cette manière de Maurras, citons le *Dilemme*. Nous doutons qu'il existe dans la littérature française un ouvrage de langue plus ferme, de dialectique plus serrée et plus en avant, de structure plus vigoureuse. Indépendamment de la valeur toujours aussi actuelle de son fond. Ce livre vaudrait d'être longuement étudié, ne fût-ce qu'au seul titre de l'admirable discipline intellectuelle qu'il enseigne par l'exemple. C'est là que Maurras formule et applique cette règle d'or : « On réfute mal un adversaire si on ne le sait par cœur » (p. 110). (Cf. *Revue Latine*, février 1921 « EUPHRONION, A propos du *Dilemme* »).

2. Ce qui ajoute singulièrement à ces remarquables qualités de méthode et de logique, c'est qu'elles sont au service d'un esprit loyal, passionnément épris d'unité, de cohésion, de profondeur et dont l'effort se développant inflexiblement dans la même ligne a poursuivi avec opiniâtreté cet objectif de contribuer à édifier une science, à constituer une doctrine... Elles sont ainsi en rapport intime et constant avec un corps de principes fortement liés, étroitement solidaires, et dont la solide armature sert de cadre à tout le jeu de l'activité intellectuelle ou, pour mieux dire encore, est pour celle-ci point de départ et point de retour. Et ces principes, à les prendre sous leur aspect le plus général, ont eux-mêmes ce grand avantage devant l'esprit, de n'être au fond que des principes de bon sens, mais d'un bon sens profondément pénétré par l'intelligence, conscient et fortement appuyé sur la tradition. De ce bon sens éclairé, ne pourrions-nous pas dire ce qu'écrivait Maurras, définissant la science politique : « Il est formé d'une vue limpide des choses et d'un petit nombre de principes qui ne sont pas faits de main d'homme, mais que l'expérience humaine devenue peu à peu sagesse, a lentement mis à jour » (*Polit. Religieuse*, p. 291). Maurras se fait gloire d'être le théoricien d'évidences premières ou, comme il dit, « de faire figure d'un La Palisse ou d'un Sancho Pança de la politique ».

3. Ingénieux, subtil, mais sérieux, grave et profond, Maurras est donc à l'opposé de cette famille, nombreuse en France, d'esprits brillamment doués, à l'intelligence souple, pénétrante, mais dispersés, flottants, superficiels, sans convictions ni boussole. Chez Maurras, nulle trace de dilettantisme, rien qui ne tende chez lui à poser les assises de fortes convictions et de convictions agissantes.

4. Les réserves. Comment s'étonner que pareil ensemble de dons intellectuels ait éveillé chez beaucoup d'esprits une vive admiration pour Maurras ? Admiration qui se traduit volontiers en formules un peu hyperboliques, même chez les républicains. C'est ainsi qu'un critique pénétrant, M. A. Thiébaud, après avoir avec justesse défini Maurras « un spécialiste de la pensée », « un docteur en généralités politiques », conclut aux dernières pages de sa volumineuse étude (p. 322) : « Cette pensée de M. Maurras, sanatorium parfait (?) pour la cure d'un esprit ou d'une génération sinués, il faut la louer de son influence, il faut nous en louer nous-mêmes ». Mais le record de l'admiration appartient sans conteste au fulgurant poète Joachim Gosquet. A une enquête sur les devoirs de la Jeunesse contemporaine, il répond, dans une sorte de délire dionysiaque : « Lire Maurras, le faire lire, vivre ses idées ! Toutes vaines, toute expérience, toute action sont en lui ! » (*Revue Latine*, mars 1920).

On ne disait pas mieux du Wilson-Moyse de 1918 !... Sourions... et passons !

N'omettons pas néanmoins de l'observer ici : le péril le plus sérieux de Maurras ne résulte-t-il pas, au vrai, de la puissance même de son talent, de la fascination qu'il exerce sur beaucoup d'esprits ; fascination heureusement aisée à prévenir ? Outre que plusieurs déficiences fort graves sont inhérentes à son agnosticisme et visibles du premier coup au regard catholique, Maurras, en dépit de son intelligence et de sa loyauté, n'est évidemment pas immunisé contre l'erreur, lot obligé de l'infortunée condition de l'homme : « Errare humanum est ».

Les critiques les plus bienveillants noteront ses outrances de polémiste et ne seront pas sans craindre de l'extrême souplesse de sa dialectique qu'elle n'illusionne parfois l'esprit par des tours de passe-passe, par une sorte de prestidigitation intellectuelle. Ils reconnaîtront aussi qu'il arrive à Maurras d'interpréter les événements en fonction d'idées préconçues, d'être systématique, rigide, excessif, surtout dans sa tâche quotidienne de polémiste. Et il y a là de quoi modérer un peu d'intempérentes ferveurs.

Mieux que tout autre, un catholique sera immunisé ici contre toute idolâtrie ; qu'il maintienne seulement bien ferme son point de vue catholique ; à mesurer l'essentielle lacune de l'agnostique, il ressentira certes plus de pitié pour ce pauvre exilé de la vérité totale qu'il n'éprouve d'admiration à voir se déployer, dans une sphère hélas ! tout humaine, l'exercice d'un prestigieux talent.

Maurras et le primat du Vrai

Il nous reste à mettre en lumière l'âme même de l'intellectualisme de Maurras, son principe ou ressort central, le primat du Vrai. C'est une conviction profonde chez Maurras, comme chez les thomistes, que le Vrai prime tout, domine tout, que c'est à lui, que c'est à la faculté propre du Vrai, l'Intelligence, qu'il faut confier la direction de la vie, au lieu d'abandonner celle-ci aux impulsions aveugles du sentiment. Si Maurras aime à prononcer avec Comte : « L'amour pour principe », il ajoute aussi avec lui : « L'ordre (ou l'Intelligence) pour base et le Progrès pour but ».

Un bref rappel historique est ici à sa place ; l'unité profonde de l'action intellectuelle du penseur royaliste s'en dégage lumineuse. Au moment où Maurras débutait, jeune publiciste, dans la carrière, les revues et les cercles influents signalaient avec sympathie ou saluaient avec espoir la naissance d'un courant nouveau — le courant dit « néo-chrétien » — qui attirait et entraînait toute une phalange de jeunes intellectuels. Paul Desjardins était son chef le plus en vue ; le marquis de Vogüé en avait assumé l'illustre parrainage ; c'était ce que l'on appela après lui, l'époque des « Cigognes ».

Dans une étude des plus sympathiques, M. l'abbé Klein, en 1891, caractérisait ainsi la nouvelle tendance : « Le symptôme le plus général du mouvement néo-chrétien paraît être la prétention de découvrir l'Évangile oublié, de renouveler le sentiment religieux, de dégager des entraves au dogme les beautés de la morale et d'ÔTER LE GOUVERNEMENT DE LA VIE À LA RAISON, qui a fait ses preuves d'impuissance POUR LE CONFIER MYSTIQUEMENT À LA VOLONTÉ ET À L'AMOUR. (*Nouvelles tendances*, p. 4).

Contre pareilles directives — elles devaient être condamnées plus tard par Pie X sous le nom de *modernisme* — Maurras, qui en aussitôt pressenti le danger, se cabre, s'insurge, et engage dans les Revues des discussions ardentes sur le sujet qui passionne les esprits ; à tel de ses amis, séduit d'abord par les nouvelles tendances, il conseille, il impose comme remède souverain la lecture de saint Thomas ; la cure est en effet prompt et radicale (*A. F.*, 17, juin 22). L'orientation de Maurras doit sans doute beaucoup à pareils débuts ; ce n'est pas en vain que son esprit vigoureux aura pris, dès le commencement, sur un sujet d'importance primordiale, une position aussi nette, aussi tranchée ! Et le ton de certains de ses écrits, le caractère fortement accusé de certaines de ses tendances se comprend mieux si l'on prend soin de voir à quel courant puissant autant que dangereux, Maurras crut dès l'abord, devoir s'opposer en adversaire acharné et irréductible !

Au frontispice d'un de ses premiers ouvrages il écrivait : « Hélas ! la vraie pitié, la vraie bonté, la vraie justice leur seraient venues par surcroît si nos réformateurs s'étaient d'abord étudiés à penser juste ».

Aujourd'hui, parvenu à sa pleine maturité, c'est en des formules on ne peut plus explicites que Maurras pose le même primat du Vrai. « Non, affirmait-il récemment, il n'est pas de nécessité comparable au besoin général de discrimination entre la vérité et l'erreur. Au fond, c'est la nécessité unique. Pensant au titre d'un livre de V. Cousin, Sainte-Beuve disait : « Le Vrai, le Vrai seul », ajoutant que le Beau et le Bien deviendraient ce qu'ils pourraient. Mais le Vrai seul emporte tout un

cortège de conséquences : avec elles, par elles, le Vrai rétablit tout » (A. F. 30 nov. 22, article sur le Congrès apostolique des nations). Et naguère dans une célèbre Préface : « Peu à peu et par sa nature, concluait-il, le problème du bien rentrera dans celui du Vrai » (R. U. 15 janvier 1921).

Objection. — De cet aspect si franchement intellectualiste de l'œuvre de Maurras, d'aucuns ont prononcé contre elle le grief de rationalisme (et de naturalisme) (1). Maurras leur répond : « Désespérer de la raison est aussi vain que de tout en attendre et de tout y surprendre. La raison ne voit pas tout : mais ce n'est pas la peine de s'arracher les yeux parce que la physiologie de l'optique reproche à cet organe quelque vice de construction... On m'a dit dédaigneux de la foi : on ne traite pas sans respect la faculté de croire quand on l'estime aussi naturelle à l'homme et plus nécessaire que la raison » (Cfr. Pol. Relig. 418, 417).

Ajoutons ce texte capital, écrit par Maurras pendant la guerre, en

(1) Voir dans l'Encyclique de Léon XIII, *Immortale Dei*, (circa finem), la vraie notion du *naturalisme* et du *rationalisme* « dont le but capital est, dit-il, de détruire de fond en comble les institutions chrétiennes et d'établir dans la société l'autorité de l'homme à la place de celle de Dieu ».

marge d'une Lettre de S. É. le Card. Mercier. « En dehors de la ferme philosophie du catholicisme, on ne pense rien que d'absurde dans l'ordre des généralités directrices. Rien, rien, rien. » On est (pour autant) éloigné de toute forme harmonie du juste et de l'utile, des intérêts et du droit, de l'esprit et de l'action ». (Le Pape, la Guerre et la Paix, p. 206).

Réserves. — Comment nous empêcher toutefois de formuler ici, avec nos justes réserves un profond regret. Maurras, dit-on, aime à rappeler la belle maxime de Dante : « L'amour est d'autant plus ardent que la connaissance est plus parfaite ». Quel dommage donc que sa puissante intelligence et sa connaissance aient été, par l'agnosticisme, bloquées dans la sphère étroite du relatif ! Combien son œuvre eût gagné en flamme intellectuelle, en ardeur rayonnante s'il eût poursuivi son élan vers le Vrai, jusqu'au cœur de la Vérité substantielle, s'il eût baigné son esprit dans les clartés du Verbe illuminateur !

Terminons sur ces admirables paroles de saint Bernard : « Ardere parum est, lucere parum est, ardere et lucere multum est. » Elles méritent de servir de commentaire au primat du Vrai. (1) V. HONNAY, S. J.

(1) La fin de cette étude paraîtra dans notre prochain numéro.

Les idées et les faits

Chronique des Idées

La Journée grégorienne de Marchienne-au-Pont

Sous le patronage de Mgr Croij, évêque de Tournai, et la présidence d'honneur de M. Debecq, doyen de Marchienne-au-Pont et de ses collègues de l'arrondissement de Charleroi, s'est tenue le lundi de Pâques, à Marchienne-au-Pont, une grande Journée grégorienne, organisée par l'Association Sainte Cécile de la région carolorégienne. Pour faire honneur au Pontife dont la présence rehaussait l'éclat de cette solennité, la petite ville avait arboré, éclatant dans un ciel radieux, le grand pavois de ses artères principales.

Ce que fut cette Journée ? Une imposante manifestation de la vitalité religieuse de cette contrée où les pessimistes disaient la foi en baisse, et qui, tout au contraire, témoigne d'un réveil extraordinaire de la piété catholique.

Ce que fut cette Journée ? Le triomphe d'une idée, proclamée jadis par Pie X, de sainte mémoire, encouragée par ses successeurs, lancée par le Cardinal Mercier, au lendemain de son avènement, et qui s'achemine vers sa réalisation au diocèse de Tournai, comme aussi de ci de là dans quelques paroisses isolées, à Gand, Liège, Verviers, etc.; mais nulle part avec plus de certitude d'entière réussite que dans le bassin de Charleroi, je veux dire : la participation des fidèles à la célébration du culte, la restauration du chant grégorien exécuté par toute l'assemblée chrétienne.

La première étape fut assez rapidement franchie à partir de 1915 : la création d'une chorale d'hommes et d'une chorale féminine au sein de l'Association du Très Saint Sacrement, en la paroisse de Saint-Barthélémy de Châtelaineau ; les deux réunions formaient déjà en 1920 une masse chorale atteignant parfois deux cents voix. On ne saurait assez insister sur les ressources qu'offrent ces Confréries, d'un fonctionnement général au diocèse de Tournai, par leur plasticité et leur cohésion, par la ferveur et l'assiduité de leurs membres, pour des initiatives apparemment aussi hardies que celle dont il s'agit. L'exemple de Châtelaineau rayonna sur les paroisses voisines et y suscita de nombreuses imitations. Ce mouvement affirma son ampleur et sa force en 1922 par la Journée grégorienne de Châtelet, qui fut une révélation pour le pays, prélude de la Journée du lundi de Pâques dernier, qui fut couronnée par un plein succès. Il n'est que juste de citer à l'ordre du jour celui qui fut à Châtelaineau l'initiateur et reste à Charleroi le principal organisateur de l'œuvre, M. l'abbé Dubuquoy.

Une deuxième étape sera bientôt atteinte : la fédération des groupements paroissiaux dans l'Association Sainte-Cécile qui embrasse tout le bassin de Charleroi, à l'effet de promouvoir, d'unifier, de perfectionner le chant grégorien ou polyphonique par diverses institutions,

notamment par l'École Centrale de plain-chant, chez les Dames de Saint-André de Charleroi, destinée à fournir aux *Scholae* paroissiales des éléments bien stylés, à devenir ainsi une pépinière de zélatrices de l'apostolat liturgique.

Le but final se rapproche : la diffusion populaire de la liturgie, la vulgarisation du chant sacré parmi la masse des fidèles progressivement entraînés pour l'exécution du *commun* ou *ordinaire*, par les *Scholae* auxquelles sont réservées les parties *propres*, les pièces ornées.

* * *

La Journée grégorienne comprenait deux offices liturgiques, la Messe et les Vêpres suivies du Salut, avec assistance pontificale, entre lesquels s'intercalèrent les travaux des Sections d'études suivies de l'Assemblée générale.

La vaste église de Marchienne-au-Pont (était comble ; 1.700 personnes, hommes et femmes en nombre égal, se pressaient dans son enceinte et trouvaient aisément, grâce à un excellent service d'ordre, leur place assignée. L'évêque, assisté de MM. les chanoines Grégoire et Joachim, tient chapelle au trône ; à l'autel, le célébrant est M. le Vicaire-Général Rasneur. Les groupes sont ainsi disposés : la *Schola*, chargée du *propre*, fournie par les messieurs de Saint-Barthélémy de Châtelaineau ; deux chœurs alternants assument l'*ordinaire*, l'un formé par les *Scholae* féminines de Châtelaineau, Marchienne-au-Pont, Marcinelle, Montignysur-Sambre, Mont-sur-Marchienne et Saint-André de Charleroi ; le deuxième constitué par divers autres groupements d'hommes.

Je ne puis apporter ici que le témoignage d'un incompetent et j'imagine qu'un connaisseur raffiné mettrait un bémol à son admiration. Il estimerait sans doute que pour puissant que soit ce chant d'ensemble il manque parfois de fini artistique, que la pure cantilène grégorienne n'y ondule pas toujours avec sa grâce savante, que l'accent tonique hypertrophié, les finales assourdies, évaporées presque enlevaient à la mélodie quelque chose de sa légèreté ailée et de sa souplesse, au rythme quelque chose de son élan. C'est possible et j'avoue qu'au retour de l'abbaye du Mont-César, où pendant la Semaine-Sainte nous fut servi le régal grégorien le plus exquis, même une oreille peu exercée saisit quelque différence. Les maîtres ne manquaient pas d'ailleurs à Marchienne, les dom Maur Grégoire, les dom Ermin Vitry, et les *Scholae* carolorégennes pourront à la lumière de leurs doctes avis perfectionner leur méthode, se délier davantage du lourd accent roman à l'abrupte saccade et mieux saisir l'accent latin qui effleure le neume de sa touche légère et aigre.

Mais, trêve à la technique, donnez-moi quelqu'un du peuple chrétien, donnez-moi même un dilettante, s'il a le sens du divin, il ne sera pas défendu, devant un tel spectacle et à une telle audition, du plus profond enthousiasme.

Quelle scène grandiose ! J'ai vu dans tous les yeux, j'ai entendu à ses accents, j'ai senti à sa flamme l'âme religieuse des enfants de Dieu.

Enfin ! la voilà retrouvée et surgissant du lointain des temps l'ecclésiologie primitive, l'assemblée des basiliques du quatrième siècle : Pontife, presbyterium débordant de prêtres et de ministres, la foule des fidèles, tous réalisant l'*Unum sint* dans son idéale beauté, tous, les sexes, les âges, les conditions confondues, communiant dans l'unité de la foi et dans l'ardeur de la charité, d'un seul cœur, d'une seule voix, dans l'unisson parfait, célébrant le Ressuscité, acclamant sa victoire, lui chantant les hymnes du triomphe, clamant leur foi et exaltant leurs espérances, offrant la divine victime en actions de grâces, fusionnant leurs admirations et leurs supplications, en toute vérité témoins actifs, intéressés, participants, remplissant leur rôle, conscients de leur dignité baptismale, se sentant en un mot membres de l'Église sous l'influx mystérieux de leur commun Chef, Jésus-Christ !

Lorsque, par exemple, dans le sublime colloque préliminaire de la Préface, on entendait tout ce peuple répondre aux interpellations du célébrant, au « *Sursum Corda*, en haut les cœurs », répliquait aussitôt comme dans une envolée d'enthousiasme : Nous les tenons devant le Seigneur », à entendre cet orgue humain formidable et harmonieux faire rouler sous les voûtes le retentissement de son tonnerre, on sentait passer sur l'assemblée le souffle même de Dieu.

Ah ! quel contraste entre cette liturgie vivante, exultante, et ces froides cérémonies, compassées et protocolaires, où les fidèles, passifs, solitaires, inertes, presque étrangers à la grande Action, chacun plongé à part soi dans sa petite dévotion personnelle et ne s'en laissant tirer à peine, pour un instant, que par les avertissements de la clochette, tous restent figés dans l'indifférence du drame qui se déroule à l'autel !

Quel contraste entre ces messes vociférées par des chœurs à gages, ignorants et barbares, ces vêpres où ils font mugir avec fracas et cette belle exécution qui met en pleine valeur les textes liturgiques et intensifie au plus haut point les émotions religieuses de l'assistance, parce que cette interprétation musicale est donnée par des choristes initiés qui comprennent, qui sentent ce qu'ils chantent, qui prient en chantant et prient ainsi doublement ! *Qui bene cantat, bis orat.*

Nous ne pouvons en fournir la démonstration par l'analyse détaillée de ce merveilleux office de la seconde fête de Pâques, entrelacé par la guirlande mélodique des alleluias, nous renvoyons pour cela nos lecteurs aux Revues spéciales qui ne se feront pas faute de traiter ce sujet à fond.

* * *

Mgr Laliou, Doyen de Charleroi, parut à l'ambon après l'Évangile, et l'étonnant vieillard dont la verdeur défie les ans, dont la vivacité ferait envie à la jeunesse, dont la parole nerveuse, ardente, chargée de doctrine, riche de pensées, nourrie des Écritures est essentiellement communicative charma son vaste auditoire en célébrant la joie pascale, la joie chrétienne, définissant sa nature, exposant ses motifs, révélant ses sources. Dans un fier élan oratoire, il montra l'Église, obéissant à l'Esprit qui la gouverne, ne cessant d'exhaler son âme dans ses chants sacrés. L'Église est la société qui chante toujours, elle chanta dans les catacombes, au fort de la persécution, elle chanta dans les basiliques, dans les cathédrales du Moyen Âge, elle chante dans les temples de nos cités, dans les modestes oratoires de nos hameaux, sous les abris de fortune des pauvres missionnaires, elle a des chants pour tous les événements de la vie, elle berce de ses chants la douleur, elle consacre la mort par ses chants, elle chantera jusqu'à la fin du monde, elle continue son chant dans l'éternelle Sion !

A son tour, à l'issue des Vêpres, Mgr Crooij, prononça le discours de clôture, digne couronnement de cette journée. Parole onctueuse, délicate, distinguée, qui vient du cœur et s'insinue dans les cœurs. C'est la beauté de l'assemblée chrétienne qui ravit l'orateur épiscopal, et c'est cette beauté qu'il exalte. Par sa liturgie, l'Église enseigne, l'Église enflamme la charité, elle fait chanter par ses enfants le cantique toujours nouveau d'une foi chaque jour renouvelée, d'une charité chaque jour accrue. Ainsi provoque-t-elle une efflorescence toujours nouvelle de vie chrétienne. Par sa liturgie, l'Église prie et fait prier ; elle s'élève à la prière parfaite, à l'adoration parfaite par l'oblation du sacrifice. L'évêque fait à l'assemblée du jour l'application de ces principes et termine par cette éloquente adjuration. Que cette Pâque ne soit pas sans lendemain ! Descendons de ce Sinaï mystique, comme Moïse, tenant en main les Tables de la Loi. Descendons de ce Thabor, comme les apôtres, portant en nos âmes le rayonnement de ces splendeurs. Descendons de ce Calvaire eucharistique, comme les témoins de la mort du Sauveur, en proclamant que le Christ est vraiment le Fils de Dieu !

Auparavant les Sections s'étaient réunies pour entendre et discuter les rapports consacrés par M. l'abbé Hanin, directeur du Séminaire

de Namur, dom Maur Grégoire, dom Ermin Vitry, M. l'abbé Picard, M. l'abbé Dewez (Liège), à l'intervention respective des prêtres, des dames, des hommes, des cercles d'études, des enfants de chœur, dans la restauration du chant liturgique populaire. Notons seulement qu'à la section sacerdotale, le R. P. René Paris des Augustins de l'Assomption, a préconisé sa méthode de transcription des mélodies liturgiques sur une portée musicale de cinq lignes avec clé de sol, tout en conservant la notation guidonienne, mais sans aucun autre accident que le si bémol. C'est le moyen de permettre aux fidèles de lire le plain-chant comme la musique ordinaire, tout en laissant aux praticiens les dessins neumatiques indispensables pour la bonne interprétation du rythme grégorien.

À l'Assemblée générale tenue dans la salle des fêtes du Cercle, M. le chanoine Joachim, maître de chapelle de la cathédrale de Tournay, a fait l'historique des ordonnances ecclésiastiques et civiles de l'ancien régime sur l'assistance aux vêpres, et tracé avec autorité et compétence les règles de la Psalmodie.

D'une fenêtre de cette salle donnant sur la cour où deux mille auditeurs et auditrices s'installèrent à l'aise, M. l'avocat Sinzot, député de Mons, dont la voix claironnante, *tuba mirum spargens sonum*, remplissait facilement cette vaste étendue, « montré par des considérations souvent applaudies comment le renouveau social devait sortir du renouveau liturgique.

Nous n'hésitons pas à le dire en conclusion : la Journée grégorienne de Marchienne est un événement de haute portée qui aura dans tout le pays le plus salubre retentissement. Elle a l'autorité d'un fait qui renverse les objections de la paresse ou de la pusillanimité. Elle porte en soi une leçon qui produira ses fruits, une exhortation qui entraînera les bons vouloirs. Elle prouve que le vœu de Pie X, la diffusion populaire du chant liturgique est réalisable par étapes progressives. Elle justifie les plus brillantes espérances. C'est du pays noir que nous vient la lumière.

J. SCHYRGENS.

L'Alpiniste Achille Ratti

Tout le monde voudra lire, et personne ne lira sans émotion le beau livre qui vient de paraître chez Dardel, à Chambéry : *Ascensions, Mont Rose — Cervin — Mont Blanc*, et dont l'auteur est Achille Ratti, aujourd'hui S. S. Pie XI.

Les chapitres qui composent ce livre ont été écrits en 1889 et 1890, alors que don Achille Ratti, professeur à Milan et membre du Club Alpin Italien, passait ses vacances dans les Alpes et écrivait le récit de ses courses dans le bulletin du Club. Ce fervent de la montagne avait gravi les plus hautes cimes des Alpes, avant de gravir la cime la plus élevée du monde, « où l'on arrive seul, où l'on reste seul, et d'où l'on ne descend pas ». Du haut de cette cime spirituelle, il aime encore à se souvenir de la montagne. On sait en effet que récemment il prit un grand intérêt à l'expédition anglaise du Mont Everest, la plus haute cime de l'Himalaya, et que, la veille du départ, cette expédition eut la charmante surprise de recevoir de Sa Sainteté un télégramme qui portait ces simples mots : « Puisse Dieu qui vit sur les hauteurs bénir votre expédition ! »

Ce livre, dont un officier français, M. Emile Gaillard, nous donne une excellente traduction de l'italien, intéressera non seulement les alpinistes qui y trouveront la relation d'ascensions de premier ordre décrites par un véritable technicien de l'alpinisme, mais aussi les profanes qui verront comment une âme forte, éprise des splendeurs de la grande nature, sait affronter les dangers et les fatigues. Le Saint-Père fut le premier à oser entreprendre la périlleuse ascension du Mont Rose par le versant oriental de la montagne, qui regarde le village italien de Macugnaga. Il se plaît à dire, avec une pointe de patriotisme, que ce fut une ascension tout italienne. Il n'en tira d'ailleurs pas autrement vanité, car il avoue en toute modestie que le véritable alpinisme n'est pas une affaire de casse-cou, mais une question de prudence, et d'un peu de courage, de force et de constance.

Ayant atteint la cime du Mont Rose, le vaillant montagnard y passa la nuit avec ses compagnons, malgré un froid si intense que le café, le vin, les œufs entièrement gelés n'étaient ni mangeables ni buvables. A cette altitude, dans cette atmosphère pure et transparente, sous ce ciel de saphir illuminé d'un mince croissant de lune et tout scintillant d'étoiles, dans ce silence impressionnant, il se sent en présence d'une révélation nouvelle de la majesté divine ; il renonce à décrire ce qui est indescriptible, et il comprend la profonde vérité du vers :

« *Del mondo consacro Jeova le cime* ».

Plus d'un vers du Dante qu'il cite çà et là, chante dans sa mémoire. Il décrit avec enthousiasme le spectacle qui lui fut offert d'admirer au sommet du Mont Rose le lever du soleil, l'Orient se teignant aux premières lueurs de l'aube des plus ravissantes couleurs, l'astre du jour apparaissant entre les cimes, et ses rayons s'étendant comme un manteau de feu sur mille sommets et descendant le long de mille pentes de glace et de neige, vrai prodige de teintes et de splendeurs à rendre fou un peintre.

Après du redoutable Mont Rose, dont les avalanches qu'il vit se déchaîner sous ses yeux furent fatales à plus d'une expédition, le Mont Blanc et même le Cervin parurent à notre vaillant alpiniste de faciles exploits. Il est vrai qu'il a le tempérament alpin, qui garde toujours le plus parfait sang-froid. Écoutez comme il résume ses impressions lorsque, ayant vaincu le Mont Rose par le versant oriental, il doit se résigner à passer la nuit dans les durs blocs d'une moraine : « C'était bien peu de chose après ce qui était passé et, après tout, nous pouvions bien nous déclarer satisfaits. En tant d'heures et dans de telles conditions, pas un véritable péril, pas un incident grave, pas une glissade. Si celle du moment pouvait s'appeler fortune adverse, il était juste et équitable de lui faire bon visage. C'est ainsi que nous fimes et, ayant choisi un endroit à l'abri des pierres qui pouvaient tomber des rochers supérieurs, nous nous endormîmes et reposâmes tranquillement, au bénéfice de nos membres qui avaient le droit de se sentir las. J'ai dit : « pas un véritable péril », et, pour éviter toute équivoque, je m'empresse d'expliquer ces mots. Par véritable péril, j'entends cette condition des choses qui ne peut se présumer pouvoir s'affronter sans qu'un malheur survienne. Or, il nous semblerait vraiment exagérer de sang-froid, si nous parlions de véritables périls affrontés ou courus par nous, je veux dire dans notre cas concret ». Encore un coup, comme voilà bien le vrai tempérament alpin !

Le Cervin, à propos duquel il évoque la fatale expédition de Whymper, lorsqu'il se trouve au lieu même de la catastrophe, le laisse absolument calme. Comme on lui demandait ce qui serait arrivé si son guide Gadin, par un accident quelconque, fût tombé, il répondit que si cette hypothèse pouvait paraître sérieuse à quelqu'un, c'était bien à lui-même. Et pourtant, elle ne se présente pas à son esprit, et elle ne le pouvait guère, car il connaissait et voyait la façon dont Gadin travaillait. « En tous cas, je crois sincèrement qu'étant donnée la manière dont nous avançons, je l'aurais retenu même à moi seul, comme j'avais retenu tout seul pendant quelques minutes l'homme (et quel homme !) qui m'accompagnait au Grand Paradis il y a deux ans lorsqu'il disparut à mes yeux, juste sous la dernière crête du glacier de la Tribulation ». Cette mentalité révèle une âme d'une remarquable maîtrise.

Les *Ascensions* d'Achille Ratti sont particulièrement captivantes par les réflexions qu'on trouve à chaque page sur la beauté de la montagne. En voici une qui révèle une âme d'artiste : « L'alpiniste qui a vu Saint-Pierre de Rome et le portique du Bernin, si colossaux et si gracieusement harmonieux, celui-là sait que c'est dans l'imitation de la nature que notre art s'apparente avec celui de Dieu, premier artisan de toute belle chose ». Ailleurs il remercie Dieu de lui avoir permis d'admirer de près des beautés qui sont certainement parmi les plus grandes et les plus imposantes de ce monde visible créé par sa toute-puissance.

On le voit, l'alpinisme, qui paraît à certains profanes une folie dangereuse, est en réalité autre chose qu'un simple sport physique. C'est une noble passion dont sont tourmentées de grandes âmes. Le roi Albert, le duc des Abruzzes sont, ainsi que Sa Sainteté Pie XI, des alpinistes de premier ordre.

JULES LECLERQ,
Membre de l'Académie Royale de Belgique,
Ancien Président de la Société de Géographie.



FRANCE

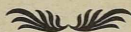
Les Révolutions

M. Paul Bourget a donné aux « Souvenirs de Russie » de la Princesse Palay, une préface dont nous détachons ces deux passages :

« Les révolutions, en effet, celle de France en 1789, celle de Russie en 1917, — c'est la portée du mot de Malesherbes, — apparaissent, quand on les considère de près, comme de véritables accès d'une folie, ou mieux, et pour parler le langage scientifique, d'une psychose collective. Après coup, on leur donne une formule abstraite qui leur dessine une ligne idéale. Leurs apologistes leur appliquent audacieusement

le plus vulgaire des sophismes, mais le plus imposant pour la crédulité publique : *post hoc, ergo propter hoc*. Il arrive qu'après ces convulsions, la nature sociale, qui veut vivre, a fait un effort réparateur, dirigé précisément contre l'œuvre de destruction accomplie par les révolutionnaires. De même qu'un architecte, occupé à rebâtir une maison jetée à bas, est bien obligé, si les pierres jonchent le sol, de les utiliser pour l'édifice nouveau, la nature médiatrice — cette *natura mediatrix* dont parlait toujours le grand Trousseau — emploie, pour refaire un pays, les quelques éléments que les ravageurs ont laissés. C'est ainsi que Bonaparte, puis la Restauration, en fondant un régime réparateur, ont bien dû se servir de la propriété telle que l'effroyable catastrophe la leur transmettait. Ils ont accepté comme une légalité l'achat des biens nationaux, et sur ces fondements, ils ont rétabli un ordre. Faut-il attribuer cet ordre à ce transfert de la richesse privée ? Faut-il de même expliquer, par la création des départements et l'abolition des anciennes provinces, le renforcement de l'unité nationale ? Faut-il voir, dans l'accession plus aisée du talent aux hautes positions, un résultat de l'assaut donné aux privilèges héréditaires ? En réalité, en ne revenant pas sur les criminelles dépossessions votées par les révolutionnaires, les guérisseurs du corps politique ont simplement limité l'étendue d'un mal dont nous ressentons encore aujourd'hui le contre-coup. Le principe sacré de la propriété a perdu de sa force. Celle qu'il garde, il la doit à la survivance des notions séculairement admises par nos pères de la vieille France et jadis de Rome. Pareillement, notre unité n'est que le résultat du long travail de nos rois, et quant à cette accession du talent aux plus hautes charges, prônée par les apologistes de 89 comme une conquête d'alors, elle se faisait sous l'ancien régime — un Colbert en est la preuve — dans des conditions que le temps eût rendues de plus en plus aisées. Le temps ! Voilà vraiment la grande force vivante, et qui élabore tous les changements bienfaisants. La révolution, qui prétend s'en passer, n'a jamais hâté un de ces changements-là. Elle en a retardé beaucoup. Nous le constatons aujourd'hui, pour ce qui regarde, par exemple, la charte du travail, que la suppression violente des corporations a empêchée depuis plus d'un siècle. Osons-le dire, elle n'est jamais, cette révolution, qu'une entreprise de brigandage, inaugurée par des naïfs, poursuivie par des intrigants et consommée par des scélérats ».

« Quel est donc l'homme d'État qui a dit un jour, comme on lui parlait d'une mesure où il voyait un relâchement de l'autorité : « Prenez garde ! La révolution est toujours latente dans le peuple ». C'est le pendant sous une autre forme du mot, si souvent cité et si mal compris de Goethe lors du siège de Mayence. Il avait sauvé au péril de sa vie un concussionnaire que la foule voulait massacrer. Un de ses amis lui reprochait d'avoir empêché le peuple de faire justice d'un voleur : « Ah ! » dit Goethe, « si je les avais laissés faire, cette place serait maintenant jonchée de sang et de débris. Ne vaut-il pas mieux que cet homme ait pu s'en aller avec des objets, mal acquis peut-être, que de les avoir laissés gaspiller sans qu'ils en profitent à personne ? En tout cas, il est dans ma nature de préférer l'injustice au désordre. » Ce grand esprit entendait par là que la pire des injustices, parce qu'elle est illimitée, c'est le désordre, qui donne libre cours à des excès impossibles à contrôler. Il est certain que l'autocratie tsariste a comporté bien des abus. Qu'étaient-ils en comparaison des crimes qui s'accomplissent là-bas ; depuis que la dictature des soviets, c'est-à-dire de quelques meneurs, ceux-ci de dangereux maniaques, ceux-là d'abominables scélérats, a jeté par terre l'édifice séculaire construit par Pierre le Grand et ses successeurs ? »



On s'abonne

à

La revue catholique
des idées et des faits

38, Boulevard Botanique, Bruxelles

Un an 25 francs ; six mois 15 francs

Etablissements CEUTERICK rue Vital de Coster, Louvain

Caisse générale de Reports et de Dépôts

SOCIÉTÉ ANONYME

SIÈGE SOCIAL :

BRUXELLES, 11, RUE DES COLONIES, 11

Capital : 20.000.000 Réserves : 22.000.000

TOUTES OPÉRATIONS DE BANQUE :

Comptes de Chèques et de Quinzaine.

Dépôts de Titres et de Valeurs.

Lettres de Crédit.

Prêts sur Titres.

Coffres-Foris.

BUREAUX DE QUARTIER :

Bureau A : Place Bara, 4, Cureghem

Bureau B : Parvis Saint-Gilles, 33, Saint-Gilles

Bureau C : Place Saintelette, 28, Molenbeek

Bureau D : Rue de Tongres, 60-62.

L'ESCAUT

COMPAGNIE D'ASSURANCES MARITIMES

CONTRE

l'Incendie et

les accidents

de toute nature

FONDÉE A ANVERS EN 1821

AU CAPITAL DE **4,200,000 Francs**

Agences dans tout le pays

SIÈGE SOCIAL A ANVERS

10, rue de la Bourse, 10

Directeur : N. DIERCXSSENS

GROS :
rue des Bogards, 16
BRUXELLES

SAVON DALTON

Pour votre toilette



A la Grande Fabrique

E. Esders

26, rue de la Vierge Noire, 26

Bruxelles

Maison fondée en 1877

Téléphone 3003

Diplôme d'honneur à l'Exposition de Bruxelles en 1910

Vêtements pour hommes, dames et enfants

Livrées et uniformes. Vêtements de sports et voyages.
Lingerie. Bonnetterie. Chapellerie. Ganterie. Chaussures.
Cannes. Parapluies. Fourrures. Modes.

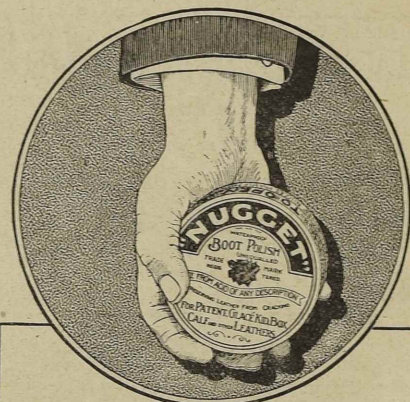


La marque qui se trouve sur tous nos Gramophones et Disques.

C'est le symbole de la suprématie

Demandez nos Catalogues et l'adresse du revendeur le plus proche

C^{ie} Française du Gramophone
BRUXELLES
51 Avenue de la Porte de Hal
65, rue de l'Ecuyer



Un "tiens" vaut mieux que deux "tu l'auras"
"NUGGET" est sûr
l'autre ne lest pas

Typographie — Lithographie

FABRIQUE DE REGISTRES

Articles de Bureau

VAN CAMPENHOUT Frères et Sœur
Maison fondée en 1733

François VANNES Successeur

13, rue de la Colline, Bruxelles Tél. 227.64

USINE ÉLECTRIQUE : 36, RUE VANDERSTRAETEN

Papeterie — Maroquinerie

COPIE-LETTRES

Chapelets — Livres de prières

LA MAISON DU TAPIS

BENEZRA

RUE DE L'ÉCUYER, 41-43 BRUXELLES

TÉLÉPHONE 271.15

LES PRIX DÉFIENT
A QUALITÉ ÉGALE
TOUT CONCURRENCE

TAPIS D'ORIENT, anciens et modernes. MOQUETTES UNIES tous les tons. TAPIS D'ESCALIERS et D'APPARTEMENTS (divers dessins et toutes largeurs). CARPETTES DES FLANDRES et autres (imitation parfaite de l'Orient). TAPIS D'AVIGNON unis et à dessins

ATELIER SPÉCIAL
POUR LA REPARATION
DES TAPIS